



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada

Kootenay

Plan directeur

2022

Site du patrimoine
mondial de l'UNESCO



2022

Parc national du Canada
Kootenay

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2022.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA KOOTENAY, 2022.

Papier : R64-105/26-2022F
978-0-660-42618-1

PDF : R64-105/26-2022F-PDF
978-0-660-42617-4

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du parc national du Canada Kootenay*. Parcs Canada informera les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
PARC NATIONAL DU CANADA KOOTENAY :

Parc national du Canada Kootenay
C.P. 220
Radium Hot Springs (Colombie-Britannique) V0A 1M0

Tél. : 250-347-9505
Courriel : pc.kootenayinfo-infokootenay.pc@canada.ca
Site Web : <https://www.parcscanada.gc.ca/fr/pn-np/bc/kootenay>

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : Parcs Canada / Paul Zizka; Parcs Canada / Alan Dibb; Parcs Canada / Zoya Lynch
En bas : Parcs Canada / Zoya Lynch

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine **naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.**

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir **l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.**

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada Kootenay* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de **partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles** qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'**applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada Kootenay.***

Steven Guilbeault
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :



Ron Hallman
Président et directeur général
Parcs Canada



Andrew Campbell
Vice-président principal
Direction générale des opérations



Rick Kubian
Directeur
Unité de gestion de Lake Louise, Yoho et Kootenay

Résumé

Le présent plan directeur expose l'orientation stratégique à suivre pour gérer le parc national Kootenay dans les dix prochaines années. Il vient remplacer le plan directeur de 2010 et contient une orientation actualisée pour la préservation et le rétablissement de l'intégrité écologique, la protection des ressources culturelles, la création d'expériences mémorables et l'éducation des visiteurs. Ce plan présente la vision adoptée pour le parc dans sa situation optimale et énonce une série de stratégies clés qui seront mises en œuvre pour concrétiser cette vision. Le plan directeur a été élaboré avec l'apport de peuples autochtones, d'intervenants, de membres du personnel du parc et du grand public.

Le parc national Kootenay a été créé en 1920 en vertu d'un accord entre les gouvernements fédéral et provincial pour la construction de la première route carrossable à travers les Rocheuses canadiennes. Il protège une étendue de 1 406 kilomètres carrés de territoire dans les chaînons principaux et les chaînons ouest, qui représentent la région naturelle des montagnes Rocheuses dans le réseau de parcs nationaux du Canada. Le parc fait également partie intégrante du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, l'un des joyaux de l'UNESCO.

Avant l'établissement des Européens et la création du parc, les peuples autochtones vivaient déjà sur ce territoire et en prenaient soin depuis des temps immémoriaux. Le présent plan directeur reconnaît le rôle important que peuvent jouer les peuples autochtones dans l'intendance de ce trésor patrimonial. Parcs Canada entend travailler avec les Ktunaxas et les Secwépemcs pour leur permettre de renouer avec cette partie des terres et des eaux qu'ils utilisaient traditionnellement et pour intégrer leurs perspectives et leurs connaissances à la gestion du parc.

Le plan directeur contient sept stratégies clés qui forment **collectivement l'approche adoptée par Parcs Canada pour préserver et rétablir l'intégrité écologique, intégrer les perspectives des Autochtones, offrir des expériences mémorables qui rapprochent la population canadienne de son patrimoine naturel et culturel, et relever l'énorme défi que représente le changement climatique. Chacune de ces stratégies s'assortit d'objectifs qui décrivent les résultats souhaités. Les objectifs sont suivis d'une courte liste de cibles qui précisent les mesures concrètes à prendre pour contribuer à l'atteinte des résultats. Les stratégies sont intégrées les unes aux autres et doivent être appliquées à l'échelle du parc.** Il faut donc les envisager comme un ensemble.

Les sept stratégies clés sont les suivantes :

- Conservation du patrimoine naturel et culturel pour les générations futures;
- Expériences authentiques adaptées au territoire;
- Renforcement des relations avec les Autochtones;
- **Établissement de liens avec la population canadienne à l'intérieur et au-delà du parc;**
- **Gestion de l'aménagement;**
- Connectivité régionale et paysages;
- Changement climatique et adaptation.

Les stratégies clés présentent la démarche que Parcs Canada **se propose d'adopter** pour gérer le parc dans les cinq à dix prochaines années. Cependant, il aura recours à une méthodologie de gestion adaptative qui lui permettra de peaufiner les stratégies avec le temps afin de gérer de manière plus efficace.

Le plan définit aussi une orientation particulière pour le secteur de la Paroi rocheuse. Ce secteur renferme **d'importantes caractéristiques naturelles et culturelles, accueille un grand nombre de visiteurs et suscite un vif intérêt public.** Les objectifs et les cibles énoncés **reflètent l'application des stratégies clés à ce secteur de l'arrière-pays.**

En outre, le plan contient une description et une carte du système de zonage du parc. Ce système décrit le niveau de protection relatif à **l'aménagement** et à **l'utilisation** du territoire pour différents secteurs du parc. Il va de la zone I (préservation spéciale) à la zone V (services du parc).

Pendant les travaux d'élaboration du plan, il est devenu évident que, dans certains cas, Parcs Canada devra approfondir ses recherches, recueillir de nouvelles données et procéder à des travaux de planification supplémentaires pour créer un cadre de gestion solide. Dans de tels cas, le plan prévoit **l'élaboration de plans, de stratégies ou de programmes auxiliaires. Mentionnons notamment les suivants :**

- **Plan d'intendance des écosystèmes aquatiques;**
- Lignes directrices et protocoles de fonctionnement pour la sécurité et la coexistence humains/animaux;
- **Plan d'action pour les espèces en péril (mise à jour);**
- Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles;
- Plan de gestion des biens;
- **Stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur;**
- **Plan de gestion de l'affluence pour les secteurs les plus fréquentés;**
- **Plan d'action en matière d'accessibilité et d'inclusion;**
- Stratégie de relations externes;
- **Plan stratégique pour l'interprétation;**
- Plan de gestion des réserves intégrales;
- Plan de lutte contre le changement climatique et **stratégie de transition pour l'écologisation des opérations.**

Sauf indication contraire dans le présent plan, les délais, les principaux jalons et les processus établis pour **chacun de ces travaux seront précisés par les gestionnaires du parc après l'approbation et le dépôt au** Parlement du plan directeur.

En dernier lieu, le plan directeur présente un résumé de l'évaluation environnementale stratégique dont il a fait l'objet. Cette évaluation consistait en un examen rigoureux des effets environnementaux possibles de l'orientation présentée dans le plan directeur et mettait l'accent sur les effets cumulatifs éventuels. Elle a permis d'établir que, collectivement, les stratégies, les objectifs et les mesures énoncés auront des effets positifs pendant la période visée par le plan. **Aucun effet environnemental négatif important n'est prévu.**

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national Kootenay	2
3.0 Contexte de planification	4
4.0 Élaboration du plan directeur	7
5.0 Vision	8
6.0 Stratégies clés	9
7.0 Approche de gestion par secteur	22
8.0 Zonage et réserve intégrale désignée	25
9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	30
10.0 Bibliographie	32
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	3
Carte 2 : Cadre local – Parc national Kootenay	5
Carte 3 : Réserve intégrale de la Paroi rocheuse	24
Carte 4 : Zonage du parc	27
Carte 5 : Zonage du secteur Redstreak et du canyon Sinclair	28
Annexe	
Annexe A – Modèle de sûreté de l'habitat du parc national Kootenay	33

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada* Kootenay, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les peuples autochtones sont des partenaires importants dans l'intendance des lieux patrimoniaux, avec des liens aux terres et aux eaux depuis des temps immémoriaux. Les peuples autochtones, les intervenants, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Kootenay en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national Kootenay dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national Kootenay

Le parc national Kootenay se trouve à l'intérieur des terres et des eaux utilisées traditionnellement par les Ktunaxas et les Secwépemcs. Avant l'arrivée des Européens, ces peuples autochtones y pratiquaient la chasse, la pêche et la cueillette, et y circulaient pour se rendre à d'autres secteurs de leur territoire. Le secteur qui longe le ruisseau Ochre est reconnu comme une source importante de pigments ferriques, une matière utilisée depuis des générations par les peuples autochtones. De tout temps, les vallées des rivières Kootenay et Vermilion sont utilisées comme principaux corridors de déplacement entre la vallée du Columbia, la vallée de la Bow et les plaines voisines situées à l'est des Rocheuses canadiennes.

En 2020, Parcs Canada a souligné le centenaire de la création du parc national Kootenay en organisant des célébrations et des activités tout au long de l'année. Le parc a été créé le 21 avril 1920 en vertu d'un accord entre les gouvernements fédéral et provincial visant la construction de la route Banff-Windermere (route 93 Sud). Cet accord précisait qu'une bande de 8 kilomètres de chaque côté de la route devait être réservée à la création d'un parc national afin de protéger le paysage des montagnes le long de la route. Comme bon nombre des premiers parcs nationaux du pays, le parc national Kootenay a été créé à une époque où, en raison des lois et des politiques gouvernementales en vigueur, les peuples autochtones ont été privés de l'accès à leurs terres et à leurs eaux ancestrales. Les interdictions de pratiquer la chasse et la cueillette, conjuguées à d'autres politiques du gouvernement du Canada, telles que celles qui restreignaient la possibilité pour les Autochtones de quitter les réserves, ont mené à leur exclusion du parc.

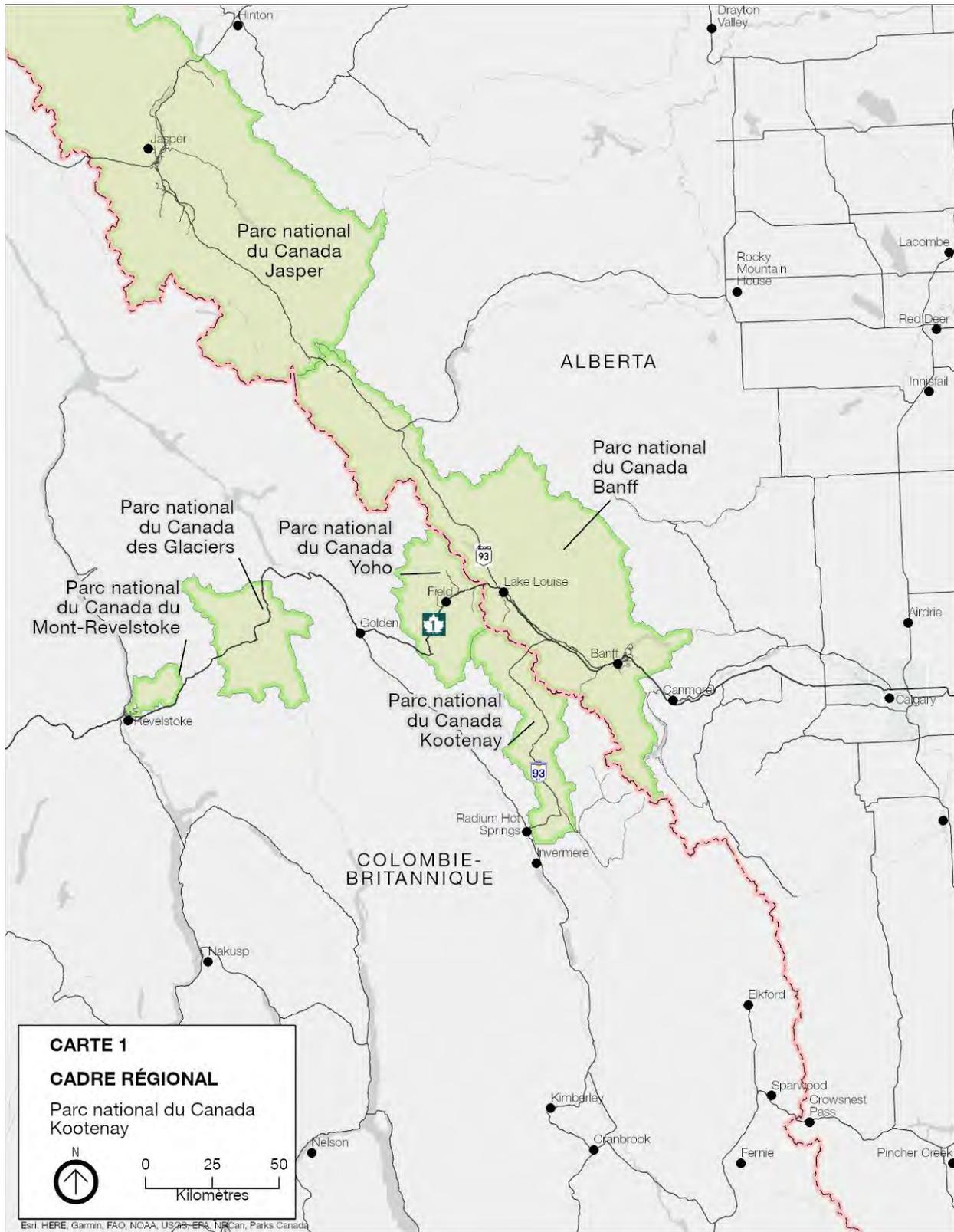
Aujourd'hui, le parc protège 1 406 kilomètres carrés des chaînons principaux et des chaînons ouest de la région naturelle des montagnes Rocheuses. Le parc partage des limites avec le parc national Yoho au nord ainsi qu'avec le parc national Banff et le parc provincial du Mont-Assiniboine à l'est (cartes 1 et 2). Il s'agit de l'un des sept parcs formant le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, qui occupe une superficie de 23 069 kilomètres carrés.

Le parc national Kootenay s'étend des champs de glace de la ligne continentale de partage des eaux jusqu'aux pentes semi-arides de la vallée du haut Columbia. Le parc renferme des écorégions alpine, subalpine et montagnarde. Il jouit d'un climat continental caractérisé par des étés chauds et des hivers froids. Les précipitations y marquent une gradation : elles s'intensifient d'ouest en est en raison de l'ascendance orographique associée à la ligne continentale de partage des eaux. Sous l'effet de cette configuration des précipitations, la partie nord-est du parc reçoit d'abondantes quantités de neige et offre donc de bonnes possibilités pour le ski de randonnée et la raquette. Ces conditions donnent aussi lieu à une forte activité avalancheuse, un important processus de perturbation de l'écosystème qui contribue à la diversité des communautés écologiques. Les perturbations causées par les incendies et les insectes sont les principaux moteurs des écosystèmes de forêt sèche du parc. De grands incendies sont survenus dans le parc en 2003, en 2017 et en 2018 et ont brûlé de vastes parcelles boisées dans la section nord et la partie centrale du parc.

Les écosystèmes du parc soutiennent des populations d'animaux sauvages emblématiques tels que la chèvre de montagne, le grizzli, l'ours noir, le lynx du Canada, le carcajou, le loup, l'omble à tête plate, la truite fardée versant de l'ouest, l'orignal, le wapiti, le mouflon d'Amérique et le cerf mulet. Plus de 180 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Le parc renferme aussi un important habitat subalpin pour le pin à écorce blanche, une essence en voie de disparition, ainsi que l'habitat de forêt claire et de prairie dont dépend le blaireau d'Amérique, une espèce en voie de disparition. La population la plus septentrionale du boa caoutchouc, un petit serpent classé espèce préoccupante, se trouve dans le secteur des sources thermales Radium.

Le parc offre la chance aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du versant ouest des Rocheuses canadiennes, d'en apprendre plus à son sujet et de s'en rapprocher. Des sentiers totalisant plus de 200 kilomètres proposent aux visiteurs toutes sortes de possibilités de promenades courtes, de randonnées d'une journée exigeantes ou d'excursions de plusieurs jours en milieu sauvage. Les sources thermales Radium sont une destination emblématique où il est possible de se détendre dans des eaux géothermales riches en minéraux.

Carte 1 : Cadre régional



Les bassins hydrographiques de la rivière Vermilion et de la haute rivière Kootenay **sont d'excellents** exemples des vastes réseaux hydrographiques du versant ouest qui offrent aux pagayeurs expérimentés la **possibilité d'explorer le parc d'un point de vue différent. Ces rivières sont d'importantes eaux d'amont du** bassin hydrographique du fleuve Columbia; le parc joue donc un rôle clé dans la conservation de cet important réseau fluvial international.

Des gisements fossilifères de schistes argileux de Burgess, qui ont été repérés pour la première fois dans le parc national Yoho, ont aussi été découverts dans le parc national Kootenay. Ces fossiles figurent parmi les caractéristiques naturelles les plus importantes du parc. En 1980, les gisements du parc national Yoho **ont été classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce lieu protégé a été agrandi en 1984 et de** nouveau en 1990 pour englober sept **parcs, qui forment aujourd'hui le site du patrimoine mondial des** parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Les schistes argileux de Burgess préservent de façon **extraordinaire les détails d'une grande diversité d'organismes marins à corps mou** datant du Cambrien moyen, il y a 508 millions d'années. **Les fossiles du parc national Kootenay, y compris ceux qui viennent d'être découverts, ont fait l'objet de recherches scientifiques renouvelées au cours de la dernière décennie.** Les recherches en cours ne cessent de mettre au jour des renseignements fondamentaux sur ces gisements **fossilifères d'importance mondiale ainsi que sur les débuts et l'évolution des formes de vie animale** complexes.

Le parc comprend d'importantes ressources culturelles. On y trouve 105 sites archéologiques connus, dont 59 sites autochtones préeuropéens. Près de 4 000 artefacts y ont été prélevés et répertoriés. Parmi les ressources culturelles les plus importantes du parc, mentionnons deux édifices fédéraux du patrimoine : le complexe de bains des sources thermales Radium et le chalet des gardes du parc du lac Floe. En outre, **le parc renferme une plaque commémorant une personne d'importance historique nationale,** sir George Simpson, qui a été gouverneur en chef de la Terre de Rupert pour le compte de la Compagnie **de la Baie d'Hudson et le premier non-Autochtone connu à s'être rendu dans les vallées** des rivières Kootenay et Vermilion. Le magnifique couloir historique de la route 93 Sud est directement lié à la création du parc et abrite une caractéristique emblématique appelée « Portes de fer », là où la route croise **la faille de Redwall au moment d'entrer dans la vallée** du fleuve Columbia.

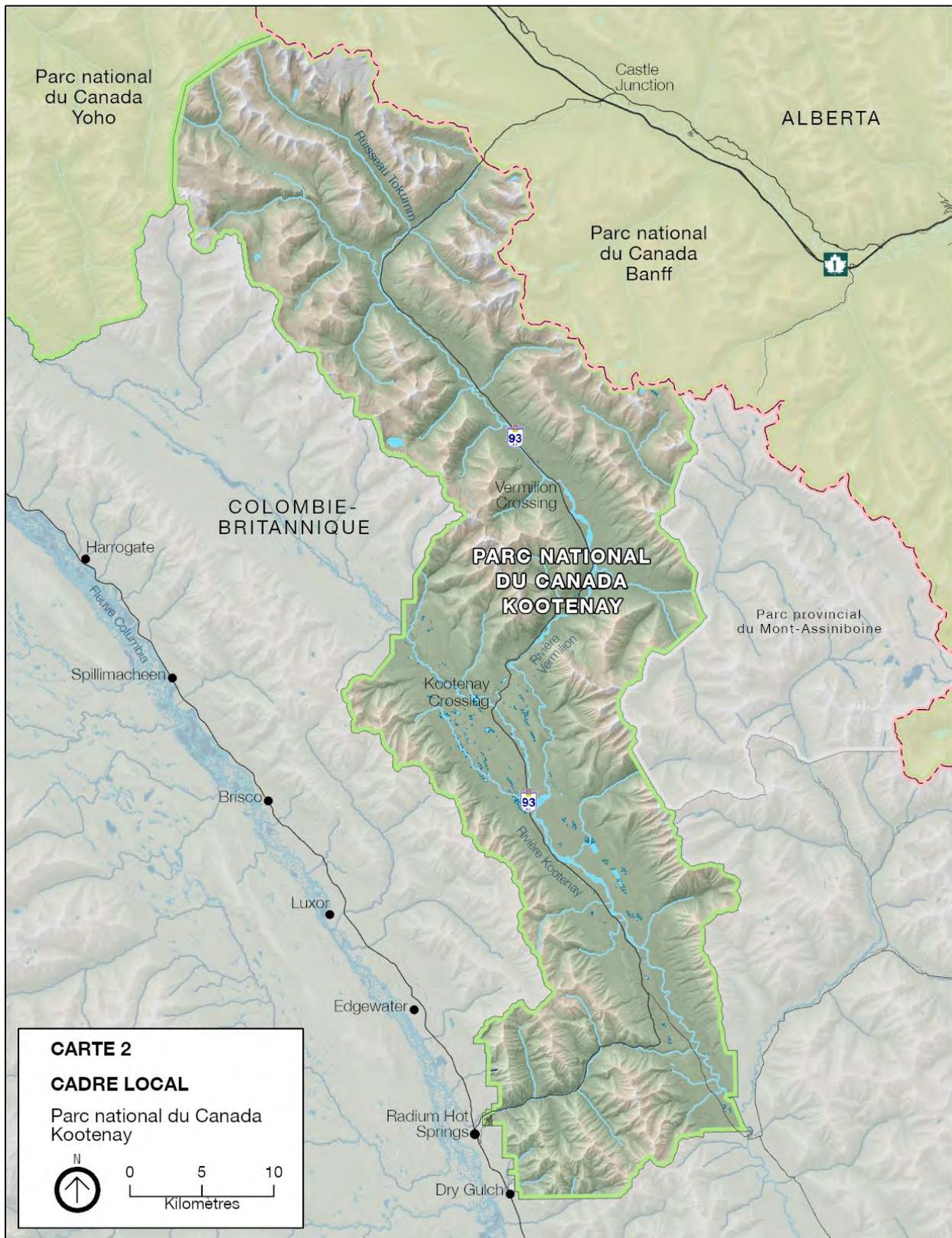
Comme il est le seul parc national à protéger une portion des chaînons ouest des Rocheuses, le parc national Kootenay contribue de façon importante à la représentation de la région naturelle des montagnes Rocheuses. Les habitats protégés du parc créent un lien important entre la vallée du Columbia, en Colombie-Britannique, et la vallée de la Bow, en Alberta, tandis que les vallées de la rivière Vermilion et de la rivière **Kootenay constituent d'importants corridors de déplacement pour la faune.**

3.0 Contexte de planification

Le territoire actuel du parc national Kootenay fait partie des terres et des eaux utilisées traditionnellement par les Ktunaxas et les Secwépemcs. **L'importance** de renforcer les relations avec les peuples autochtones **est l'un des principaux enjeux relevés dans l'évaluation de l'état du parc** (Parcs Canada, 2018). Pour **répondre à cette exigence, Parcs Canada s'emploie à établir des relations de travail avec la Nation** Ktunaxa et cinq communautés de la Nation Secwépemc, à savoir la bande de Shuswap, la bande de Splatsin, la bande indienne de Neskonlith, la bande indienne **d'Adams Lake et la bande de Little Shuswap Lake.** **L'objectif consiste à permettre une plus grande inclusion des points de vue autochtones dans la gestion du parc et à travailler de concert à des initiatives d'intérêt commun à l'appui de l'engagement du** gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation.

Le parc national Kootenay est traversé par la route 93 **Sud, qui relie l'échangeur Castle Junction à Radium** Hot Springs (carte 2). Le volume de circulation annuel sur cette route était supérieur à 913 000 véhicules en 2018, et le débit quotidien moyen atteignait 5 100 véhicules en juillet. La route de 94 kilomètres qui traverse le parc propose une balade spectaculaire en voiture. La plupart des voyageurs qui empruntent cette route admirent la beauté du **paysage à partir de leur véhicule, mais ils ne s'arrêtent pas pour explorer le parc. Bon nombre d'entre eux font la navette entre leur domicile principal en Alberta et leur résidence** secondaire dans la vallée du Columbia.

Carte 2 : Cadre local – Parc national Kootenay



L'affluence dans le parc national Kootenay a augmenté de 2,6 pour cent par année en moyenne de 2011 à 2020, atteignant un total de 529 000 visiteurs en 2019-2020. La majorité de ces visiteurs veulent découvrir les attractions les plus fréquentées du parc, comme la vallée du glacier Stanley, le canyon Marble, les sources Paint Pots ou les sources thermales Radium. Le camping Redstreak, situé à la limite **sud du parc, est la principale installation d'hébergement du parc. Deux campings rustiques** de plus petite dimension (les campings du Canyon-Marble et des Prés-McLeod) et le camping de groupe des Prés-Crooks se trouvent le long de la route **93 Sud, dans la partie centrale du parc. L'hôtel Kootenay Park Lodge** à Vermilion Crossing est le seul établissement d'hébergement commercial périphérique du parc.

De 2016 à 2020, le gouvernement du Canada a affecté 108 millions de dollars à des projets **d'infrastructure dans le parc national Kootenay. Ces travaux s'inscrivaient dans le plus grand plan d'infrastructure fédéral de toute l'histoire de Parcs Canada. Les sommes investies ont servi à améliorer de l'infrastructure essentielle sur la route 93 Sud, à remplacer le pont des chutes Numa, à remplacer le grand ponceau du ruisseau Sinclair près du poste d'entrée ouest et à réaliser d'importants travaux d'entretien** qui avaient été reportés aux sources thermales Radium.

Le village de Radium Hot Springs se trouve près de la limite sud du parc. Cette collectivité offre divers services aux visiteurs et représente un partenaire important qui soutient les objectifs du parc en matière **d'expérience du visiteur et de protection de l'environnement. Le paysage régional a été sensiblement modifié par les activités d'exploitation forestière, l'infrastructure de transport, les activités d'élevage, le tourisme, les activités minières et l'aménagement immobilier. Les pressions exercées par l'aménagement, les activités récréatives en plein air et la population humaine s'intensifient dans cette région.**

Parmi les principaux enjeux de conservation énumérés dans **l'évaluation de l'état du parc** (Parcs Canada, 2018 et 2019a), **il convient de mentionner la nécessité d'accroître l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers et aquatiques.** Les pratiques de suppression du feu qui ont eu cours pendant la majeure partie du XX^e siècle **ont créé une forêt moins hétérogène que prévu tant sur le plan de l'âge que sur celui de la composition spécifique. D'importants incendies et brûlages dirigés qui ont eu lieu au cours** des deux dernières décennies ont amélioré la situation, mais certains secteurs et types de forêts demeurent en **mauvais état dans le parc en raison de l'absence de l'agent de perturbation naturel que représente le feu.** Les vieilles forêts homogènes qui se trouvent aux endroits où le feu a été exclu sont vulnérables aux incendies catastrophiques, aux insectes et aux maladies. Les écosystèmes forestiers peuvent aussi être touchés par le changement climatique de diverses façons, y compris la modification du régime des feux, des changements dans la composition et la répartition des espèces et une transition vers des forêts plus claires. La réintroduction du feu dans ces secteurs joue un rôle clé dans le processus de rétablissement des écosystèmes forestiers et **l'adaptation au changement climatique.**

Les écosystèmes aquatiques ont eux aussi subi les contrecoups de plusieurs décennies d'ensemencement en poissons non indigènes et de la perte de connectivité attribuable à des pratiques antérieures de construction routière et ferroviaire qui ont créé des obstacles aux déplacements des poissons dans de **nombreux ruisseaux. Pour rétablir l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques, il faudra en** accroître la connectivité et rétablir les espèces de poissons indigènes dans des habitats clés.

Le changement climatique créera un défi important pour le parc au cours de la prochaine décennie. Les **températures de l'air en surface ont augmenté de 1 °C** dans la région au cours des 100 dernières années (Walker et Pellatt, 2008). Les modèles de changement climatique prédisent une hausse de 4 °C à 8 °C des **températures annuelles moyennes dans le parc ainsi qu'une augmentation annuelle de 200 à 300 millimètres du volume de précipitations d'ici 2100¹.** Pour faire face à des changements de cette **ampleur, il sera essentiel d'appliquer des mesures adaptatives afin de remédier aux impacts possibles sur** les ressources naturelles et culturelles du parc.

La route 93 Sud traverse la vallée de la rivière Kootenay, qui abrite aussi Settlers Road, le camping des Prés-McLeod, le centre des opérations de Kootenay Crossing et plusieurs aires de fréquentation diurne.

¹ Estimation fondée sur le scénario RCP 8.5 et une projection composite de quatre modèles de circulation générale : CanESM2, CESM1CAM5, HADGEM2ES et MIROC5M (données de référence de 1980 à 2010); Parcs Canada, 2017.

Diverses populations fauniques traversent cette vallée et franchissent les limites du parc pour se rendre dans la vallée de la basse Kootenay (au sud), dans **la vallée du Columbia (à l'ouest)** et dans les vallées de la Beaverfoot et de la Kicking Horse (au nord). La mortalité faunique causée par des collisions avec des **véhicules est un enjeu important à l'intérieur et à l'extérieur** du parc. Les pressions exercées par **l'aménagement du territoire à l'extérieur du parc peuvent avoir des répercussions sur la connectivité écologique**. **Parcs Canada doit collaborer avec d'autres gestionnaires fonciers afin de répondre aux besoins de la faune de ces paysages communs.**

4.0 Élaboration du plan directeur

Le présent plan a été rédigé en même temps que les plans directeurs des parcs nationaux Yoho, Banff et Jasper, ainsi que ceux des parcs nationaux des Lacs-Waterton, du Mont-Revelstoke et des Glaciers, car **toutes ces aires protégées ont en commun un grand nombre de défis, de possibilités, d'intervenants et de visiteurs**. Cette démarche synchronisée a permis à Parcs Canada de **coordonner des approches à l'échelle du paysage pour la protection des ressources, la gestion de l'affluence et d'autres aspects clés de son travail**. Le plan a été élaboré grâce aux commentaires recueillis lors de deux phases de mobilisation auprès de la Nation Ktunaxa, de la Nation Secwépemc (bande de Shuswap, bande de Splatsin, bande indienne de Neskonlith, bande indienne d'Adams Lake et bande de Little Shuswap Lake), **d'intervenants et de la population canadienne**. Pendant la première phase des consultations en 2019, Parcs Canada a mis en ligne la plateforme « Parlons parcs des montagnes » pour diffuser des renseignements de fond sur **l'évaluation de l'état du parc de 2018 et sur le processus d'examen du plan directeur**. Il a sollicité des commentaires sur la vision proposée pour le parc ainsi que sur les enjeux et les possibilités à venir. La phase 1 du programme de mobilisation comprenait plusieurs autres activités portant exclusivement sur le parc national Kootenay, notamment des discussions avec des groupes autochtones, des ateliers à **l'intention des intervenants à Radium et un séminaire Web en compagnie de membres du club étudiant de l'Université Vancouver Island**.

Au cours de la période de consultation de trois mois, près de 300 personnes ont formulé des commentaires au sujet du parc national Kootenay sur le site Web « Parlons parcs des montagnes ». De **nombreux citoyens ont exprimé tout un éventail d'idées** et de points de vue sur divers enjeux et possibilités, allant de la **conservation à l'échelle du paysage jusqu'à des questions opérationnelles précises tant en personne qu'en ligne**. Tous les commentaires ont été pris en considération à l'étape de l'ébauche du plan directeur.

Pendant la seconde phase du programme de mobilisation, l'ébauche du plan directeur a été présentée aux communautés autochtones, aux intervenants et au grand public pour qu'ils puissent l'examiner plus à fond et la commenter. Parcs Canada a ainsi recueilli de précieux commentaires de la part de représentants de la Nation Secwépemc et de la Nation Ktunaxa. La phase 2 du programme de mobilisation du public et **des intervenants s'est échelonnée sur trois mois, soit d'avril à juillet 2021**. Les consultations ont eu lieu sur le site Web « Parlons parcs des montagnes », **qui renfermait un sondage et d'autres outils de mobilisation**. De plus, Parcs Canada a tenu un grand nombre de séances par vidéoconférence pour présenter l'ébauche du plan et pour recueillir des commentaires. Plus de 500 commentaires et suggestions ont été reçus pendant cette période. Toute la rétroaction obtenue des communautés autochtones, des intervenants et du public a été analysée et prise en considération pendant les travaux de rédaction de la version définitive du plan.

5.0 Vision

Dans l'avenir souhaité pour le parc national Kootenay, les Ktunaxas et les Secwépemcs, qui sont unis depuis des temps immémoriaux à ce territoire, continuent d'en faire partie et de se laisser guider par leurs lois traditionnelles et leurs principes d'intendance. Ils ont un rôle significatif à jouer dans la gestion de ce joyau patrimonial.

Les écosystèmes forestiers, entretenus par des processus naturels comme le feu et par des pratiques culturelles, sont hétérogènes sur le plan de la composition et de l'âge, ce qui les rend plus résilients face aux effets du changement climatique. Ils procurent à une faune indigène variée un habitat et des corridors de déplacement sûrs qui communiquent avec les paysages régionaux. Des poissons et d'autres organismes indigènes circulent librement dans des écosystèmes aquatiques qui ne sont pas altérés par la pollution, les obstacles artificiels et les concurrents non indigènes. Des panoramas de montagnes sans infrastructure bâtie dominent le parc et inspirent les voyageurs à s'arrêter pour explorer.

Les visiteurs découvrent un lieu patrimonial montagneux d'une grande valeur où ils peuvent participer à des activités axées sur l'histoire, la culture et les étendues sauvages du parc. L'histoire humaine du parc national Kootenay comprend les pratiques d'intendance séculaires des Autochtones et l'exploration du continent par les Européens. Les visiteurs peuvent se renseigner sur les liens durables qui unissent les peuples autochtones à ce territoire ancestral ainsi que sur l'histoire de l'exploration européenne dans cette région de l'Ouest. L'importance culturelle et architecturale du complexe de bains des sources thermales Radium est communiquée aux visiteurs qui profitent des eaux apaisantes des sources thermales.

Les gisements fossilifères de schistes argileux de Burgess des parcs nationaux Yoho et Kootenay, l'une des ressources paléontologiques les plus importantes au monde, sont reconnus comme modèle au chapitre de l'intendance, de la recherche, de l'expérience du visiteur, de la diffusion externe et de l'éducation. Une protection rigoureuse, des expositions intéressantes et un musée virtuel se conjuguent pour protéger et mettre en valeur ces fabuleux trésors internationaux.

Lien clé au cœur de l'écosystème régional, le parc national Kootenay procure des corridors de déplacement essentiels aux animaux sauvages et sert de pont entre les parcelles d'habitat de la Colombie-Britannique et celles de l'Alberta. Le feu continue de façonner le paysage, et les visiteurs ont l'occasion de voir le processus de régénération de la forêt ainsi que de se familiariser avec le rôle du feu dans les écosystèmes forestiers et dans l'adaptation au changement climatique. La collaboration avec les parcs voisins et d'autres gestionnaires fonciers amplifie les bienfaits des efforts individuels. Le parc est célèbre pour ses décisions fondées sur des données probantes et ancrées dans la science et le savoir autochtone, et il participe activement à la conservation et à la gestion de l'écosystème régional.

Le parc et le village de Radium Hot Springs, qui se trouve tout près, s'intègrent de façon à soutenir le bien-être de la collectivité et l'intendance de l'environnement. Les sources thermales Radium sont très appréciées des résidents du village et des visiteurs. Les établissements d'hébergement et les services offerts dans le village soutiennent des expériences mémorables partout dans le parc.

Les visiteurs viennent profiter d'activités exceptionnelles axées sur la nature et la culture. Mentionnons notamment des excursions de randonnée alpine, d'alpinisme et de ski de randonnée qui ont peu d'équivalents ailleurs en Amérique du Nord, d'excellentes possibilités d'observation de la faune et des moments privilégiés dans de somptueuses sources thermales. Les visiteurs intrépides trouvent dans le parc des possibilités d'aventure en milieu sauvage qui exigent des compétences spécialisées, de l'expérience et un niveau élevé d'autosuffisance, tandis que les nouveaux venus et les visiteurs occasionnels peuvent goûter à l'aventure grâce à des installations sécuritaires, accessibles et inclusives. L'affluence croissante dans la plupart des attractions les plus fréquentées est activement gérée de façon à permettre aux visiteurs de vivre des expériences de grande qualité fondées sur l'histoire et les paysages exceptionnels du parc, tout en protégeant les écosystèmes et en assurant la sûreté de l'habitat faunique.

6.0 Stratégies clés

Les stratégies clés présentées ci-dessous décrivent les approches générales qui seront adoptées pour gérer le parc national Kootenay dans le respect du mandat de Parcs Canada et de son statut de site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elles précisent la manière dont les défis et les possibilités recensés pour le parc seront abordés au cours des cinq à dix prochaines années. Parcs Canada est résolu à travailler en collaboration avec les peuples autochtones, qui utilisaient traditionnellement les terres et les eaux du parc **afin de mettre en œuvre ces stratégies clés. Ce travail dépendra de la capacité, des intérêts et des protocoles de ces nations, et Parcs Canada entend collaborer avec elles afin de définir de quelle manière elles veulent participer à la gestion du parc.**

Chaque stratégie clé s'assortit d'objectifs qui décrivent les résultats souhaités. Les cibles, quant à elles, **présentent les mesures concrètes à prendre pour réaliser des progrès mesurables dans l'atteinte de chaque objectif.** Elles ont été classées en ordre de priorité et assorties de dates précises dans la mesure du possible. Là où aucune date n'a été inscrite, Parcs Canada considère que la cible pourra être atteinte au cours de la période visée par le plan, selon ses priorités, ses capacités et les possibilités qui se présentent. Parcs Canada rendra compte chaque année à ses partenaires autochtones, aux intervenants et à la **population canadienne des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan. À moins d'impondérables, les engagements contenus dans le plan pourront être respectés avec les ressources financières et humaines existantes. La mise en œuvre intégrée de ces stratégies rapprochera Parcs Canada de la vision qu'il a adoptée pour le parc national Kootenay.**

Les stratégies clés présentent la démarche prévue par Parcs Canada pour gérer le parc dans les cinq à dix prochaines années. **Cependant, le parc fait partie d'un environnement dynamique caractérisé par de la variabilité naturelle et des incertitudes.** Par conséquent, Parcs Canada aura recours à une approche de gestion adaptative qui lui permettra de tenir compte de nouvelles connaissances, des résultats de travaux de surveillance et de nouvelles technologies pour pouvoir peaufiner ou repenser les stratégies afin de gérer plus efficacement.

Stratégie clé 1 : Conservation du patrimoine naturel et culturel pour les générations futures

La protection des ressources naturelles et culturelles, des paysages et **de l'intégrité écologique est au cœur même de l'existence du parc national Kootenay.** Pour conserver ces aspects importants, Parcs Canada se laissera guider par sa compréhension et son respect de l'importance de l'aire protégée, de l'intégrité écologique et des valeurs culturelles. Compte tenu des incertitudes qui existent, les initiatives lancées par Parcs Canada pour la gestion, la conservation et la remise en état des écosystèmes seront fondées sur les **meilleures données scientifiques accessibles et le savoir autochtone, à l'appui d'une approche adaptative prudente qui tiendra compte de l'évolution des politiques et des pratiques de gestion en fonction de la surveillance des résultats.**

La loi fait de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique la priorité absolue pour la gestion du parc. Cette priorité est à l'avant-plan de nombreuses initiatives novatrices de conservation et de rétablissement des écosystèmes du parc, qu'il s'agisse de la gestion du feu à l'échelle du paysage ou du rétablissement de la connectivité des habitats terrestres et aquatiques. La présente stratégie s'appuie sur ces projets de conservation réussis et accorde la priorité aux composantes des écosystèmes du parc qui nécessitent une attention accrue au chapitre de la gestion.

Dans le parc national Kootenay, le rétablissement du rôle du feu comme processus clé des forêts a connu un succès considérable au cours des dernières années. Ce travail se poursuivra dans les secteurs prioritaires tels que les forêts claires, les prairies et les prés de la zone montagnarde, dans le but de rétablir 50 pour cent du cycle des feux historiques. Les forêts balayées par des feux fréquents seront plus **hétérogènes sur le plan de l'âge et de la composition, ce qui donnera lieu à la création d'un éventail élargi d'habitats fauniques tout en accroissant la résilience des écosystèmes forestiers face à des agresseurs** comme les insectes, les maladies et le changement climatique.

Les gestionnaires du parc s'emploieront également à accroître l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques et terrestres, à préserver la connectivité des paysages ainsi qu'à gérer les espèces en péril et les espèces envahissantes non indigènes. Parcs Canada aura recours à des techniques de gestion active pour rétablir des écosystèmes altérés. **Les modèles de sûreté de l'habitat du grizzli continueront d'être employés comme outil pour préserver la qualité de l'habitat faunique (voir l'annexe A).** Si le parc répond aux besoins à long terme des populations de grizzlis, on peut également présumer qu'il répond à ceux de nombreuses autres espèces fauniques.

Les parcs des montagnes peuvent s'enorgueillir d'une riche histoire humaine et de diverses cultures. Les Autochtones sont unis à ce territoire et en assurent l'intendance depuis des temps immémoriaux. L'ère de l'exploration par les Européens a débuté au XIX^e siècle, et elle a été suivie par l'édification du pays, le développement du tourisme et la naissance d'une éthique nationale de la conservation au XX^e siècle. Les ressources culturelles associées à cette activité humaine antérieure et contemporaine comprennent des ouvrages bâtis, des paysages, des objets, des récits, des chants, des œuvres d'art, des pratiques et d'autres éléments intangibles. Il est important de les protéger, parce qu'elles représentent notre expérience et nos valeurs collectives et qu'elles façonnent notre identité actuelle. Parcs Canada s'emploiera à définir les ressources culturelles du parc et à en comprendre l'importance du point de vue tant occidental qu'autochtone. Il en prendra soin de manière responsable et les mettra en valeur par des moyens accessibles et appropriés sur le plan culturel, de manière à leur conférer un sens dans le monde contemporain tout en respectant leur caractère historique.

Objectif 1.1 : Accroître l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers par le rétablissement de la perturbation naturelle que représente le feu (brûlages dirigés, incendies gérés), l'éclaircie soigneuse des forêts, la plantation d'espèces indigènes et la lutte contre les espèces végétales non indigènes prioritaires.

Cibles

- Selon la capacité, les protocoles et les intérêts des partenaires autochtones, le savoir et les pratiques autochtones sont intégrés à la science occidentale et aux études sur le changement climatique dans les plans de gestion des forêts et les plans de brûlage dirigé. **L'intégration des connaissances débute par des discussions en table ronde avec les Ktunaxas et les Secwépemcs.**
- **D'ici 2030, 50 pour cent des surfaces attendues sont balayées par le feu chaque année (742 hectares par année, d'après les cycles des feux à long terme), soit par des brûlages dirigés, soit par des incendies gérés, conformément aux stratégies et aux objectifs exposés dans le plan de gestion du feu (2019b).**
- **Le paramètre de mesure de l'intégrité écologique que représente le feu est en bon état d'ici 2025.**
- Les visiteurs ont des possibilités de voir et de découvrir les pratiques de brûlage autochtones et le rôle du feu dans l'écosystème au cours d'opérations de brûlage dirigé et dans le cadre d'activités d'interprétation organisées dans le parc.
- **Le paramètre de mesure de l'intégrité écologique que représentent les plantes envahissantes non indigènes révèle une tendance à l'amélioration dans la prochaine évaluation de l'état du parc.**

Objectif 1.2 : Accroître l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques en recréant la connectivité et en rétablissant les espèces de poissons indigènes.

Cibles

- **D'ici 2022, un plan d'intendance des écosystèmes aquatiques qui expose les priorités en matière de conservation et les stratégies de gestion à appliquer pour accroître l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques est complété.**
- Chaque fois que des travaux routiers sont entrepris sur des ouvrages de franchissement de cours d'eau, les obstacles aux déplacements des poissons sont éliminés là où cette mesure n'a pas pour effet de faciliter l'accès des poissons non indigènes.
- **Les plans d'eau dégradés (lacs ou tronçons de ruisseau) sont ramenés à leur état d'origine par la recherche appliquée et des techniques de remise en état.**

- Des programmes de surveillance sont exécutés pour détecter la présence d'espèces aquatiques envahissantes sur les embarcations de plaisance et le matériel de loisirs nautiques afin d'en prévenir l'introduction dans les plans d'eau du parc.
- Parcs Canada élabore des stratégies ciblées d'éducation des visiteurs et de sensibilisation du public avec les parcs des montagnes voisins en vue de réduire le risque de propagation d'espèces aquatiques envahissantes.
- Pendant la période visée par le présent plan, les indicateurs de la santé des écosystèmes aquatiques sont stables ou à la hausse.
- Les résultats de la surveillance biologique demeurent conformes aux conditions de référence, ce qui indique que les eaux-vannes sont gérées efficacement partout dans le parc de façon à assurer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques.

Objectif 1.3 : Améliorer la situation des populations locales d'espèces en péril par des mesures de conservation qui favorisent leur rétablissement et qui contrent les menaces connues, y compris les effets du changement climatique.

Cibles

- Les mesures exposées dans le *Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada Kootenay* (2017) pour le rétablissement des espèces en péril du parc (blaireau d'Amérique, pin à écorce blanche, petite chauve-souris brune, engoulement d'Amérique et moucherolle à côtés olive) sont mises en œuvre.
- Parcs Canada actualise régulièrement le plan d'action pour y décrire la situation actuelle des espèces du parc et pour y définir les nouveaux enjeux, besoins et priorités. Les espèces récemment inscrites (hirondelle de rivage, hirondelle rustique, martinet sombre) y sont intégrées.
- Parcs Canada met à la disposition des visiteurs, des intervenants et du public de l'information sur les espèces en péril dans le but de mieux faire connaître ces espèces ainsi que de promouvoir la coexistence humains/animaux et le respect de la *Loi sur les espèces en péril*.

Objectif 1.4 : S'attaquer aux impacts écologiques de l'activité humaine en réduisant les perturbations dans les principaux corridors fauniques et d'autres parcelles d'habitat importantes, en faisant la promotion de l'intendance auprès des utilisateurs du parc et en appliquant des mesures de gestion active qui atténuent les impacts possibles et améliorent l'habitat faunique dans certains secteurs choisis.

Cibles

- D'ici 2025, des lignes directrices et des protocoles de fonctionnement pour la sécurité et la coexistence humains/animaux sont élaborés. Ces documents décrivent les mesures à prendre de façon proactive pour réduire les risques, de même que les critères d'intervention, la gamme de mesures d'intervention possibles et l'approche à adopter pour l'éducation des visiteurs.
- Les niveaux actuels de sûreté de l'habitat pour le grizzli sont maintenus ou accrus dans chacune des unités de gestion du paysage du parc, comme le confirme la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Pendant la période visée par le présent plan, Parcs Canada travaille en collaboration avec des chercheurs externes à peaufiner le modèle de sûreté de l'habitat du grizzli pour mieux tenir compte du caractère propice ou de l'importance de l'habitat pour diverses autres espèces sensibles ou farouches, en fonction de la saison, du type et du niveau de perturbation ainsi que de la connectivité des parcelles d'habitat.
- Les populations de chèvres de montagne restent stables.
- Des modifications ciblées sont apportées à l'écosystème, par exemple des travaux d'éclaircie des forêts ou des brûlages dirigés, pour créer un habitat de haute qualité destiné à attirer la faune à l'écart des secteurs de forte affluence humaine, comme le couloir de la route 93 Sud.
- Si des travaux d'amélioration de la route ou d'autres changements liés à l'infrastructure sont envisagés, les connaissances et les résultats des recherches sur les habitudes de déplacement de la faune sont mis à profit pour veiller à ce que la connectivité des habitats terrestres soit maintenue et à ce que des mesures d'atténuation éprouvées soient appliquées, au besoin.

- Les sentiers du Ruisseau-Tokumm (en amont du canyon Marble) et du Col-Luxor sont reclassés parcours sauvages, et leur entretien est **interrompu afin de réduire les perturbations d'origine humaine** dans ces corridors de connectivité clés.
- **Des toilettes et des renseignements sur l'intendance sont fournis aux pagayeurs qui parcourent le réseau fluvial de la Kootenay afin de réduire les impacts possibles de l'activité humaine sur les milieux aquatiques et riverains.**
- **Des programmes d'éducation des visiteurs et de sensibilisation du public sont mis en œuvre afin de renseigner les visiteurs sur les précautions à prendre pour réduire les risques d'affrontements humains/animaux sauvages dans le parc.**

Objectif 1.5 : Repérer les ressources culturelles, les enregistrer et les protéger par des moyens qui respectent leurs origines diverses ainsi que leur importance historique et contemporaine.

Cibles

- De concert avec ses partenaires autochtones et selon leurs capacités, leurs protocoles et leurs intérêts, Parcs Canada actualise le répertoire des objets et des sites culturels qui revêtent de **l'importance pour les communautés autochtones** ayant des liens ancestraux avec le territoire du parc. Les protocoles et les pratiques adoptés pour la gestion de ces ressources culturelles sont améliorés.
- **D'ici 2030, le répertoire des ressources culturelles connues est examiné, validé et intégré aux systèmes d'information géographique du parc.**
- **Un calendrier pour la surveillance de l'état des ressources culturelles** est établi et un programme de reddition de comptes uniforme est créé **en vue d'évaluer et de mesurer le changement ou la dégradation des ressources culturelles au fil des ans.**
- Des projets de recherche conjoints sont élaborés afin de mieux comprendre toute la diversité des ressources culturelles du parc, y compris les ressources matérielles et immatérielles et les pratiques culturelles.
- **Des évaluations de l'état du patrimoine bâti et des plans d'entretien de conservation sont finalisés** pour les deux édifices fédéraux du patrimoine du parc : le complexe de bains des sources thermales Radium et le chalet des gardes du parc du lac Floe.
- **L'état du patrimoine bâti est jugé bon dans la prochaine évaluation de l'état du parc.**
- En collaboration avec des groupes autochtones et d'autres intervenants, Parcs Canada **élabore d'ici 2026 un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles qui recense les thèmes historiques et les ressources culturelles du parc.**
- Les pratiques de gestion des ressources culturelles sont améliorées par un travail de collaboration **avec les parcs des montagnes adjacents dans le but d'approfondir les connaissances sur les relations à l'échelle du paysage élargi et d'améliorer l'échange de renseignements sur le sujet.**

Stratégie clé 2 : Expériences authentiques adaptées au territoire

Les parcs nationaux proposent à la population canadienne des expériences exceptionnelles qui l'amènent à se rapprocher de son patrimoine naturel et culturel. Ils offrent aux visiteurs une possibilité incomparable, celle de **s'imprégner de nature, d'histoire et de cultures diverses tout en étant entourés de nature sauvage et de paysages de montagnes.** Parcs Canada a pour mandat de **préserver l'authenticité et la qualité de cette expérience tout en veillant à ce que les visiteurs en comprennent le caractère exceptionnel.** Les possibilités offertes se caractériseront par la durabilité écologique et la reconnaissance des diverses motivations et attentes des visiteurs. Les activités et les communications seront conçues de manière à **faire mieux connaître les ressources naturelles et culturelles et à en favoriser l'intendance, tout en encourageant chaque visiteur à partager la responsabilité de la conservation de ces trésors patrimoniaux.**

Le degré de satisfaction des visiteurs demeure élevé dans le parc national Kootenay. Cependant, la hausse **constante de l'affluence signifie que Parcs Canada doit s'attaquer activement aux défis engendrés par une demande d'espaces limités pour veiller à ce que les niveaux de fréquentation restent durables.** La présente stratégie vise à préserver les expériences de montagne exceptionnelles qui font la renommée du parc et à les améliorer **par des installations et des services essentiels qui respectent l'esprit des lieux.** Pour obtenir les résultats souhaités, Parcs Canada aura besoin de la collaboration et du soutien d'intervenants et de partenaires.

Parcs Canada s'adaptera à l'évolution de la demande et répondra aux besoins des visiteurs par des moyens qui assurent un accès équitable aux expériences axées sur la nature et la culture du parc. Des approches de gestion de l'affluence seront envisagées, au besoin, pour contribuer à l'atteinte des objectifs d'intégrité écologique ou pour garantir aux visiteurs un accès prévisible à des expériences agréables et sécuritaires, tout en favorisant une saine intendance de l'environnement de ce trésor patrimonial. Grâce à des communications tout au long du cycle du voyage, les visiteurs pourront planifier leurs expériences, bien s'y préparer et arriver à destination en ayant des attentes réalistes.

La fréquentation diurne demeurera concentrée dans plusieurs secteurs très courus du parc, par exemple le canyon Marble, les sources Paint Pots, les sources thermales Radium et le glacier Stanley. Le camping en arrière-pays sera concentré dans le secteur de la Paroi rocheuse. La majeure partie du reste du parc sera protégée sous forme de réserve intégrale où les niveaux d'activité humaine demeureront faibles. Des raccordements aux sentiers des parcs nationaux Yoho et Banff et du parc provincial du Mont-Assiniboine offrent d'autres options de randonnée sur de longues distances. L'affluence dans les secteurs les plus populaires sera gérée de façon à réduire la congestion, à prioriser la sécurité publique et à offrir des expériences de qualité. Les travaux d'infrastructure seront focalisés sur l'amélioration de l'accessibilité et la création d'un environnement inclusif pour le personnel et les visiteurs. Qu'il s'agisse d'attractions très fréquentées en bordure de route ou de coins reculés de l'arrière-pays, les installations destinées aux visiteurs seront planifiées, conçues, situées et entretenues de manière à faciliter la prestation d'expériences de qualité, à favoriser l'intégrité écologique et à assurer la viabilité à long terme des biens.

Objectif 2.1 : Veiller à ce que l'infrastructure et les services fournis soient durables, bien conçus et adaptés à des niveaux de fréquentation appropriés tout en protégeant les écosystèmes du parc.

Cibles

- Parcs Canada adopte des lignes directrices pour la conception de l'infrastructure des campings, des aires de fréquentation diurne et du point de départ des sentiers afin que des installations appropriées, notamment des stationnements, des toilettes et des panneaux de signalisation au point de départ des sentiers, soient en place pour enrichir l'expérience du visiteur et protéger les écosystèmes locaux contre les incidences d'une forte affluence.
- Un plan de gestion des biens est élaboré pour décrire des stratégies, des ressources et des mesures permettant de maximiser le rendement et la durabilité des biens, de réduire les risques et de veiller à ce que les biens contribuent efficacement à l'atteinte des objectifs du présent plan directeur, tout en respectant les plafonds de croissance définis par les limites de la réserve intégrale.
- Les points d'entrée du parc, y compris les sources thermales Radium, sont améliorés par des moyens d'accueil et d'information qui guident les visiteurs vers les endroits les mieux adaptés à leurs intérêts.
- Les effets de la pollution lumineuse sur l'intégrité écologique et l'expérience du visiteur sont réduits grâce à l'adoption des normes d'éclairage de l'International Dark-Sky Association pour tous les nouveaux appareils d'éclairage et à la modification des systèmes d'éclairage existants conformément à ces normes.
- Au besoin, l'état des campings du Canyon-Marble et des Prés-McLeod est amélioré par des travaux qui favorisent des expériences de qualité pour les visiteurs.

Objectif 2.2 : Élaborer et appliquer des stratégies de gestion de l'affluence là où elles sont nécessaires pour protéger les écosystèmes du parc et préserver la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs.

Cibles

- Parcs Canada conçoit une stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur dans laquelle il définit ses principaux marchés et les expériences qu'il souhaite offrir dans le parc.
- Les aires de fréquentation diurne et le point de départ des sentiers qui accueillent un grand nombre de visiteurs, tels que le sentier du Glacier-Stanley, font l'objet d'une évaluation qui permet de déterminer les impacts écologiques, les préoccupations liées à l'expérience du visiteur et les problèmes de congestion dans les stationnements. Des outils de gestion comme l'amélioration de la configuration des stationnements, un système de réservation pour l'accès aux sentiers ou des réseaux de navettes sont envisagés afin de remédier à ces difficultés.

Objectif 2.3 : Accroître l'accessibilité et le caractère inclusif conformément à l'esprit et aux principes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Cibles

- Au cours des cinq premières années visées par le présent plan, Parcs Canada procède à une **évaluation de l'accessibilité et du caractère inclusif et dresse un plan d'action afin de définir et de réduire les obstacles présents dans l'environnement bâti (bureaux, bâtiments opérationnels, campings de l'avant-pays et aires de fréquentation diurne), les technologies de l'information et des communications, les réseaux de transport et d'autres programmes et services du parc.**
- De concert avec des personnes handicapées, les principes de conception adaptative sont intégrés **aux nouvelles installations et à celles qui sont rénovées, afin qu'elles soient accessibles et conformes aux normes et aux pratiques exemplaires.**
- De nouvelles installations sont aménagées aux sources thermales Radium **pour faciliter l'accès des groupes familiaux.**

Objectif 2.4 : Voir à ce que les sentiers, les programmes, les services et les **campings de l'arrière-pays soient durables et à ce qu'ils fournissent aux visiteurs tout un éventail d'excellentes possibilités de découvrir la diversité du parc par des options de longueur et de difficulté variables.**

Cibles

- Parcs Canada apporte des améliorations aux sentiers, aux pavillons de renseignements, aux **campings de l'arrière-pays** et aux panneaux des sentiers pour remédier aux lacunes signalées, **appuyer la prestation d'expériences de grande qualité axées sur la nature et la culture**, et assurer une orientation appropriée.
- Des emplacements de camping et des installations accessibles par voie fluviale sont aménagés à **l'appui des pagayeurs qui parcourent la rivière Kootenay.**
- Les expériences offertes aux visiteurs sont enrichies par des programmes élaborés en collaboration avec des partenaires autochtones. Ces programmes fournissent aux visiteurs la possibilité de se familiariser avec **l'histoire, la culture et les pratiques autochtones** par des contacts avec des Autochtones.
- **D'ici 2030, selon les intérêts et les capacités des partenaires autochtones, les langues autochtones** sont intégrées à une partie des panneaux installés le long des sentiers.

Stratégie clé 3 : Renforcement des relations avec les Autochtones

Le **gouvernement du Canada s'est engagé à approfondir et à renforcer ses relations avec les peuples autochtones.** Dans cette optique, un grand nombre de lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada sont gérés par des organes de cogestion ou par des conseils consultatifs auxquels siègent les communautés autochtones locales. Ces structures reconnaissent les rôles importants que jouent et que doivent continuer **de jouer les peuples autochtones dans l'intendance des lieux patrimoniaux. Par des approches reposant sur le renouvellement des relations, le respect et la coopération, les parcs nationaux des montagnes continueront de reconnaître les liens qu'ils entretiennent avec les Autochtones et de travailler avec les peuples autochtones afin de faire progresser des priorités communes.**

La création du parc national Kootenay en 1920 a eu pour effet de priver les peuples autochtones de l'accès à une partie de leurs terres et de leurs eaux ancestrales. Aujourd'hui, Parcs Canada cherche à réparer les séquelles de ce legs en reconnaissant les liens qui unissent les Autochtones à leur territoire et en nouant des relations de travail.

Pour que la réconciliation prenne tout son sens, il faut des approches concertées qui tiennent compte des intérêts et des priorités de divers groupes et cultures autochtones. Ce travail de coopération permettra aux peuples autochtones de renouer avec **les terres et les eaux qu'ils utilisaient traditionnellement dans le parc**, de faire entendre leur voix dans la transmission de leur culture et de leur histoire, de lancer des initiatives destinées à protéger les terres du parc et à en prendre soin, ainsi que de tirer parti des débouchés économiques associés à la présence du parc. Ce travail conjoint entre Parcs Canada et les communautés autochtones dans le parc national Kootenay **s'inscrira également dans des initiatives de**

plus grande envergure du gouvernement du Canada, par exemple l'application des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation et les efforts de mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

En outre, Parcs Canada améliorera l'exécution de son mandat en intégrant les perspectives des Autochtones à la gestion et à l'exploitation du parc et en travaillant avec les communautés autochtones pour définir et mettre en valeur leur culture, leur histoire et leurs récits. Les mesures prévues pour l'atteinte des objectifs et des cibles présentés ci-dessous devraient être mises en œuvre pendant toute la période visée par le présent plan, selon la capacité, les priorités et les intérêts des partenaires autochtones.

Objectif 3.1 : Les peuples autochtones qui ont des liens traditionnels avec les terres et les eaux du parc national Kootenay sont impliqués dans le parc grâce aux solides relations de collaboration qui ont été nouées avec Parcs Canada.

Cibles

- Parcs Canada conclut des accords avec la Nation Ktunaxa et les communautés de la Nation Secwépemc (la bande de Shuswap, la bande de Splatsin, la bande indienne de Neskonlith, la **bande indienne d'Adams Lake et la bande de Little Shuswap Lake**) afin de contribuer à bâtir de solides relations de travail et de collaboration ainsi que de leur permettre de participer activement **à la gestion et à l'exploitation du parc.**
- La Nation Ktunaxa et la Nation Secwépemc participent à l'élaboration des plans d'intendance des écosystèmes aquatiques et des futurs plans de gestion du feu.
- Parcs Canada et ses partenaires autochtones travaillent ensemble à l'élaboration de cibles pour mesurer l'efficacité de la présente stratégie ainsi qu'à la recherche de projets d'intérêt commun.

Objectif 3.2 : Renforcer la gestion du parc en faisant participer les communautés autochtones aux programmes et aux décisions de gestion et en intégrant leur savoir.

Cibles

- Parcs Canada travaille avec la Nation Ktunaxa et la Nation Secwépemc afin de mieux comprendre leurs intérêts, leurs valeurs et leurs objectifs de gestion pour le parc national Kootenay.
- Selon les priorités définies dans le cadre de ce travail, Parcs Canada intègre le savoir autochtone qui lui est transmis aux programmes de gestion des ressources écologiques et culturelles.
- Le personnel de Parcs Canada et les entreprises qui exercent leurs activités dans le parc ont accès à une formation dirigée par les peuples autochtones afin de mieux connaître et comprendre la culture, l'histoire, les perspectives et les priorités des Autochtones.

Objectif 3.3 : Permettre aux partenaires autochtones de bénéficier des débouchés économiques associés à la présence du parc.

Cibles

- En collaboration avec les partenaires autochtones qui ont des liens traditionnels avec le territoire du parc, Parcs Canada explore des **possibilités d'emploi, de marchés de services et d'approvisionnement qui sont conformes à ses propres politiques et lignes directrices et à celles du Conseil du Trésor.**
- Parcs Canada explore avec ses partenaires autochtones la possibilité de mettre en place des programmes de gardiens autochtones qui contribueraient à la surveillance du parc et à la sensibilisation des visiteurs.
- Les partenaires autochtones exercent dans le parc des activités significatives et pertinentes sur le plan culturel conformément à leurs pratiques traditionnelles et contemporaines.

Stratégie clé 4 : Établissement de liens avec la population canadienne à l'intérieur et au-delà du parc

Le parc national Kootenay fait partie du patrimoine de notre pays. Parcs Canada s'efforce de mieux faire connaître ce patrimoine naturel et culturel par des programmes stimulants et du contenu éducatif qui font naître un sentiment d'appartenance. Au fur et à mesure que le public se familiarise avec ce patrimoine, il

en vient à accorder de la valeur aux parcs nationaux, ce qui l'amène à les appuyer et à vouloir participer à des activités de conservation et d'intendance à l'échelle locale. Cette stratégie vise à fournir des services et des programmes d'apprentissage aux visiteurs du parc tout en nouant des liens avec les habitants du pays dans leur propre foyer afin de les rapprocher de ce trésor patrimonial. Parcs Canada cherchera à s'adapter à l'évolution des moyens d'interaction de la population avec les parcs nationaux en fournissant aux visiteurs des services d'interprétation du patrimoine naturel et culturel dans divers formats et en se rapprochant des non-visiteurs par les technologies qu'ils emploient là où ils vivent.

Les visiteurs du parc disposeront d'une vaste gamme de possibilités d'observer, d'apprendre et de participer à des activités d'interprétation qui approfondissent leurs connaissances et les rapprochent du parc. Les non-visiteurs auront accès à un nombre croissant de possibilités de se renseigner sur le patrimoine protégé du parc national Kootenay et sur les programmes de conservation de Parcs Canada. Les efforts déployés pour étendre la portée du parc au-delà de ses limites se concentreront **sur l'utilisation** de la technologie pour établir des contacts avec les résidents des centres urbains. En tissant des liens avec des personnes qui risquent de ne jamais visiter le parc national Kootenay, Parcs Canada accroîtra le soutien accordé à la protection du patrimoine naturel et culturel de ce lieu patrimonial.

En se rapprochant des visiteurs et des non-visiteurs, Parcs Canada sera également mieux à même de développer une littérature écologique et culturelle, de rallier la population autour de mesures de gestion destinées à préserver le patrimoine naturel et culturel, et de faire connaître la nécessité de promouvoir **l'intendance, de renforcer les relations avec les Autochtones et de s'adapter aux effets du changement** climatique.

Objectif 4.1 : Comprendre les besoins en information et les attentes de la population canadienne et s'y adapter.

Cibles

- **Les activités de communications externes du parc font l'objet d'une évaluation stratégique** qui tient compte des besoins de la population en évolution du Canada.
- **Parcs Canada élabore une stratégie de relations externes exhaustive** afin d'orienter tous les efforts de communications externes du parc national Kootenay.

Objectif 4.2 : Par du contenu éducatif et des programmes d'apprentissage intéressants et à jour, faire naître chez la population canadienne un sentiment d'attachement au parc national Kootenay, à ses écosystèmes dynamiques et à son histoire humaine ainsi qu'un désir de participer à leur intendance.

Cibles

- **D'ici 2023, Parcs Canada élabore un plan stratégique** visant à orienter l'interprétation du patrimoine naturel et culturel du parc. Ce plan porte sur l'interprétation avec et sans personnel.
- Parcs Canada élabore des possibilités d'augmenter le contenu autochtone des programmes **d'interprétation du parc conjointement avec ses partenaires autochtones.**
- En collaboration avec des partenaires, Parcs Canada lance des campagnes promotionnelles axées **sur l'intendance du parc, les activités respectueuses et les expériences authentiques** afin d'exercer une influence positive sur les comportements des visiteurs.
- **Des expositions d'interprétation sur les fossiles des schistes argileux de Burgess** sont créées dans le parc ou dans le **village de Radium Hot Springs** afin d'y mettre en lumière les recherches scientifiques récentes et en cours dans le parc national Kootenay.
- **Parcs Canada conçoit de nouveaux produits et programmes d'interprétation** ou révisé ceux qui existent déjà afin d'offrir des possibilités variées et inclusives à tous les visiteurs.

Objectif 4.3 : Inspirer le public à se renseigner sur le parc national Kootenay et lui permettre d'en faire l'expérience et de s'en rapprocher sans s'y rendre en personne.

Cibles

- Grâce à des programmes de diffusion externe de grande qualité appuyés par des plateformes en ligne et des partenariats clés, Parcs Canada établit des contacts avec des publics nouveaux et traditionnels dans les centres urbains de Calgary, de Toronto et de Vancouver.
- **Des cibles sont établies afin de mesurer l'efficacité des médias sociaux, des médias traditionnels** tels que les journaux, la radio et la télévision, ainsi que de la promotion et de la diffusion externe.
- Des expériences virtuelles et des médias numériques innovateurs sont créés en réponse aux besoins et aux attentes de la population canadienne.

Stratégie clé 5 : Gestion de l'aménagement

L'intégrité écologique sera la priorité absolue dans la gestion du parc, y compris dans la gestion de l'aménagement ou du réaménagement. Parcs Canada appliquera une approche transparente et uniforme qui respectera les limites, le zonage et les réserves intégrales. Tous les projets d'aménagement envisagés doivent s'inscrire de façon manifeste dans la vision et les objectifs du parc tels qu'ils sont décrits dans le plan directeur. Ils doivent aussi contribuer à mieux faire connaître les espaces naturels et culturels, aider le public à s'en rapprocher et avoir pour but de protéger, dans l'intérêt des générations futures, les caractéristiques qui donnent à ce lieu patrimonial son caractère distinctif.

Parcs Canada dispose déjà d'un cadre bien établi qui limite la croissance dans les parcs nationaux des montagnes. Ce cadre est constitué de lois, de règlements et de politiques qui remontent aux modifications de 2001 à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Il fait partie intégrante de l'approche adoptée par Parcs Canada pour préserver ou rétablir l'intégrité écologique et offrir des expériences exceptionnelles aux visiteurs. Il comprend des plafonds d'aménagement qui définissent les possibilités, les contraintes et les niveaux d'aménagement maximaux pour les établissements d'hébergement commercial périphériques du parc, le *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux du Canada*, qui s'applique à 98 pour cent du territoire du parc national Kootenay et qui interdit les activités et les projets d'aménagement commerciaux susceptibles de nuire au caractère sauvage du parc, ainsi que le système de zonage du parc, qui restreint également l'aménagement et les activités dans les zones désignées « milieu sauvage » et « préservation spéciale » (voir la section 8.1). À cet égard, Parcs Canada travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux règlements et lignes directrices pour instaurer un processus modernisé de délivrance de permis de planification afin d'assurer la prise de décisions transparentes et uniformes pendant l'examen des projets proposés.

L'infrastructure du parc national Kootenay comprend les sources thermales Radium, l'hôtel Kootenay Park Lodge, le centre des opérations de Kootenay Crossing, d'autres bâtiments opérationnels du parc, la route 93 Sud, les couloirs de services publics, les carrières de gravier, les campings, les aires de fréquentation diurne, les sentiers et les chalets de l'arrière-pays. La plupart des installations représentent des étapes importantes pour les visiteurs qui explorent le parc, et elles se trouvent dans l'étage montagnard et le fond des vallées, ce qui correspond à l'habitat le plus productif sur le plan biologique. Il faut à tout prix respecter les limites de croissance établies et gérer soigneusement les activités autorisées dans ces secteurs pour que ces habitats demeurent fonctionnels sur le plan écologique.

Parcs Canada gèrera les réserves intégrales de manière à en préserver le caractère sauvage. Les expériences qui y seront offertes seront variées, depuis des possibilités améliorées par une infrastructure rudimentaire bien entretenue, comme des sentiers et des campings d'arrière-pays, jusqu'à des aventures dans des secteurs reculés où l'infrastructure est pratiquement inexistante et qui nécessitent un haut degré d'autosuffisance et des techniques de déplacement en milieu sauvage. Les investissements dans les installations de l'arrière-pays seront axés sur le soutien des possibilités existantes dans le secteur de la Paroi rocheuse. La préservation de l'intégrité écologique, de la sûreté des habitats fauniques et des corridors de déplacement sera un facteur prépondérant à considérer dans les réserves intégrales entièrement ou presque entièrement dépourvues d'infrastructure.

La présente stratégie vise à faire en sorte que les paysages distinctifs et les réserves intégrales du parc soient protégés et légués intacts **aux générations futures, tout en autorisant des projets d'aménagement** appropriés qui tiennent compte des besoins des visiteurs. Le parc national Kootenay appliquera **rigoureusement la réglementation et les politiques sur l'aménagement et l'utilisation du territoire** afin d'assurer la protection du patrimoine naturel et culturel. Parcs Canada gèrera également les activités actuelles et proposées qui nécessitent les services de guides afin de veiller à ce que les activités autorisées et les profils de fréquentation soient compatibles avec les objectifs liés à la protection de l'environnement et à l'expérience du visiteur.

Objectif 5.1 : Gérer l'aménagement et l'utilisation du territoire à l'aide des outils existants et d'autres techniques, selon les besoins, afin de veiller à ce que l'empreinte de l'activité humaine respecte les limites de croissance établies.

Cibles

- Aucune parcelle supplémentaire du parc n'est mise à disposition pour de nouveaux établissements d'hébergement commercial en vertu d'un permis ou d'un bail.
- Un nouveau règlement national sur l'aménagement du territoire est appliqué à l'examen des propositions d'aménagement.
- Les granulats nécessaires à la construction et à l'entretien des installations du parc sont obtenus conformément à la stratégie de gestion des granulats dans les parcs des montagnes (2019). Ils proviennent de sources externes dans la mesure du possible, et des plans de remise en état sont mis en œuvre lorsqu'ils sont extraits de sources situées à l'intérieur du parc.
- Les bâtiments opérationnels de Kootenay Crossing sont regroupés afin de réduire l'empreinte de l'infrastructure bâtie.

Objectif 5.2 : Gérer les réserves intégrales de manière à en préserver le caractère sauvage et l'intégrité écologique.

Cibles

- Parcs Canada prépare un plan de gestion des réserves intégrales étayé par des données locales afin de définir les objectifs souhaités en matière d'écologie et d'expérience du visiteur, les priorités au chapitre de l'entretien des sentiers et des installations, les activités récréatives appropriées et la taille des groupes pour des réserves intégrales particulières du parc.
- Les activités récréatives en plein air qui ont un impact négligeable sur les écosystèmes du parc et qui ne nécessitent qu'un minimum de services et d'installations rudimentaires sont soutenues.
- Les excursions équestres commerciales et privées ont lieu uniquement dans les secteurs désignés, et elles sont gérées de façon à prévenir ou à limiter les impacts environnementaux et à permettre le rétablissement des ressources altérées.
- Les niveaux et les profils de fréquentation des réserves intégrales sont soumis à une surveillance qui permet d'en évaluer les effets sur la sûreté de l'habitat et sur le caractère sauvage.

Objectif 5.3 : Autoriser des activités commerciales qui aident les visiteurs à se rapprocher du parc et à saisir l'importance des écosystèmes et de l'histoire humaine, tout en évitant les impacts écologiques négatifs et les conflits entre groupes d'utilisateurs.

Cibles

- Le processus de délivrance de permis aux guides commerciaux est examiné et peaufiné en collaboration avec d'autres unités de gestion afin de préserver et d'améliorer la qualité des services fournis par les guides, de confirmer des normes uniformes pour tous les guides, de garantir des possibilités justes et équitables d'obtention de permis d'exploitation et de fournir un juste rendement à la population canadienne.
- La fréquentation de l'arrière-pays par les guides commerciaux fait l'objet d'une surveillance par l'intermédiaire de rapports annuels obligatoires qui permettent de déterminer le niveau et les profils de fréquentation et d'en évaluer les effets sur la sûreté de l'habitat et le caractère sauvage.
- La fréquentation intensive des milieux sauvages par les groupes organisés qui ont besoin de camps de base pour des périodes prolongées n'est pas autorisée.

Stratégie clé 6 : Connectivité régionale et paysages

Les parcs nationaux des montagnes s'efforceront de contribuer à la conservation des paysages au Canada en établissant des liens écologiques et sociaux avec des entités situées au-delà de leurs limites. De nombreux aspects de la gestion du parc, par exemple la remise en état écologique, la protection civile, **l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation, les corridors fauniques et le tourisme, ont une large portée à l'intérieur et au-delà des limites du parc.** Parcs Canada cherchera à entretenir et à étendre ses liens de collaboration régionale afin de mieux surveiller, comprendre et gérer ces questions et d'autres enjeux à l'échelle des paysages.

Le gouvernement du Canada a établi des objectifs de biodiversité qui prévoient notamment la création de **deux fois plus d'aires protégées dans les milieux terrestres et les océans du pays. Il s'est également engagé à travailler avec d'autres entités afin de** recréer des habitats pour les espèces en péril et à améliorer les milieux naturels du Canada. **Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement du Canada a consacré en 2018 une somme historique, 1,35 milliard de dollars, à du travail de collaboration avec des gouvernements, des groupes autochtones, des organismes sans but lucratif et d'autres entités.**

Parcs Canada appuiera cet effort en travaillant de concert avec d'autres entités de la région pour promouvoir la conservation à l'échelle des paysages et pour assurer la protection et la mise en valeur du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Il se concentrera sur la **préservation de l'intégrité écologique dans les Rocheuses par des initiatives telles que la réintégration du feu en tant que moteur de l'écosystème, la protection de l'habitat et des corridors fauniques régionaux** pour des espèces qui errent sur de vastes étendues, comme le grizzli et le carcajou, le rétablissement **d'espèces en péril telles que le blaireau d'Amérique, le pin à écorce blanche et la petite chauve-souris brune, le rétablissement d'espèces de poissons indigènes et la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes.** La collaboration avec d'autres entités au-delà des limites du parc inspirera la prochaine génération d'intendants du parc, qui pourront ainsi continuer de promouvoir la conservation à l'échelle des paysages dans la région.

Objectif 6.1 : Collaborer avec des partenaires régionaux, dont le gouvernement, des organismes non gouvernementaux, des communautés **autochtones et des résidents afin de favoriser l'intendance** environnementale, la gestion **à l'échelle** des paysages, la coordination des mesures de lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité.

Cibles

- Les relations avec les partenaires et les gestionnaires fonciers des écosystèmes régionaux sont renforcées, et toutes les parties échangent des résultats de recherches, des renseignements et des **données à l'appui de la planification de la conservation, de la connectivité, de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation des impacts du changement climatique, de la gestion des ressources culturelles, de la gestion du feu et de la végétation, et d'autres dossiers de conservation** qui dépassent les limites du parc.
- Parcs Canada et les gouvernements provinciaux élaborent et exécutent des programmes pour **prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, y compris des plans d'intervention précoce.**
- Si les partenaires autochtones en font la demande, le parc leur fournit un soutien pour la création **d'aires protégées et de conservation.**
- Parcs Canada applique des mesures de conservation et de rétablissement des espèces en péril conjointement avec les communautés autochtones qui ont des liens ancestraux avec le parc ainsi **qu'avec d'autres partenaires régionaux.**
- La création et la **commercialisation de produits touristiques régionaux favorisent l'utilisation** appropriée du parc.

Objectif 6.2 : Gérer les corridors fauniques de façon à ce qu'ils continuent de servir d'axes de déplacement pour les animaux qui circulent entre les parcs des montagnes et les terres gérées par d'autres entités.

Cibles

- Les corridors fauniques prioritaires sont délimités et conservés grâce à un travail de collaboration avec des administrations voisines et avec l'industrie forestière. Ensemble, les partenaires élaborent des stratégies de gestion de l'accès qui réduisent à un minimum les perturbations d'origine humaine à l'intérieur de ces corridors.
- La connectivité est maintenue pour la harde de mouflons d'Amérique du secteur des sources thermales Radium afin qu'elle puisse poursuivre ses migrations saisonnières entre le parc et les secteurs adjacents.
- Les corridors fauniques des vallées de la rivière Vermilion et de la rivière Kootenay font l'objet d'une surveillance tous les hivers, et les données sont analysées et consignées dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Les variables climatiques sont intégrées à la surveillance du fonctionnement des corridors en vue de permettre l'évaluation d'éventuels changements dans la composition des espèces au fil des ans.
- La coopération en matière de planification des brûlages dirigés, de gestion du combustible et de mise en œuvre favorise la préservation de la connectivité de l'habitat de part et d'autre des limites du parc.

Stratégie clé 7 : Changement climatique et adaptation

Les parcs nationaux des montagnes ont pour mission de protéger et de représenter des caractéristiques particulières du patrimoine naturel du Canada. Ils englobent des ressources naturelles, des ressources culturelles et des paysages qui figurent parmi les plus importants du pays et qui subissent déjà les effets du changement climatique. À cet égard, les parcs nationaux offrent au Canada d'excellentes possibilités de contribuer à une connaissance plus approfondie du changement climatique et de ses effets à long terme. Parcs Canada est résolu à protéger les écosystèmes des parcs dans l'intérêt des générations futures en exerçant un leadership dans l'exécution d'opérations durables et dans la gestion adaptative en réponse aux impacts du changement climatique. Les parcs nationaux des montagnes continueront de collaborer avec d'autres entités à l'étude et à la surveillance du changement climatique ainsi qu'à la sensibilisation du public à ses effets.

Les répercussions du changement climatique sont évidentes dans les parcs des montagnes, non seulement dans le recul marqué des glaciers, mais aussi dans l'altération des paysages et des écosystèmes ainsi que dans la dégradation des ressources culturelles. À mesure que le climat se réchauffe, les profils d'écoulement des eaux peuvent subir des changements qui ont des incidences sur divers aspects des écosystèmes aquatiques. Les changements qui surviennent dans les volumes de neige et les profils d'accumulation peuvent venir modifier le régime des avalanches et, par voie de conséquence, les groupements de végétation locaux. Un climat plus doux risque de donner lieu à des étés plus chauds et plus secs, d'accroître la fréquence et la gravité des incendies ainsi que d'allonger la saison des feux. Il se peut que la superficie des écosystèmes montagnards, subalpins et alpins fluctue. De même, la saison estivale pourrait s'allonger et entraîner des changements dans les déplacements de la faune, les habitudes d'occupation de l'habitat et les profils de fréquentation humaine. Les phénomènes météorologiques intenses pourraient influencer sur l'érosion et la sédimentation, mettre en péril l'infrastructure et les ressources culturelles, et réduire la capacité du parc d'offrir des possibilités sécuritaires et agréables aux visiteurs.

Les quatre parcs contigus des Rocheuses protègent un vaste paysage de montagnes qui présente des variations considérables au chapitre de la latitude et de l'altitude². La diversité des paysages qui en résulte peut créer un important refuge de biodiversité au fur et à mesure que le climat se réchauffe et que l'habitat se transforme.

² Environ trois degrés de latitude séparent la limite nord du parc national Jasper de la limite sud du parc national Kootenay. L'altitude passe d'environ 900 mètres à la limite sud du parc national Kootenay à plus de 3 700 mètres au sommet du mont Columbia, dans le parc national Jasper.

Parcs Canada continuera de surveiller les principaux paramètres écologiques, de recueillir le savoir **autochtone et des données scientifiques et d'en appuyer la mise en commun** afin de définir et de bien comprendre toute la portée des changements climatiques locaux ainsi que les obstacles et les possibilités **qu'ils pourraient engendrer pour la gestion du parc. Ce travail servira de fondement pour la conception et la mise en place de stratégies d'adaptation qui accroîtront la résilience du parc face aux effets du** changement climatique. Parcs Canada exercera également son leadership dans la lutte au changement **climatique en travaillant avec d'autres entités à réduire les émissions de** carbone produites dans le parc et **en investissant dans l'efficacité énergétique et les systèmes faisant appel à des sources d'énergie** renouvelable. Des systèmes innovateurs ont déjà été installés aux sources thermales Radium pour capter et utiliser la plus **grande quantité possible d'énergie provenant des eaux géothermiques.**

Objectif 7.1 : Appuyer les travaux de recherche et de surveillance qui permettent de mieux comprendre **les effets du changement climatique sur les principaux paramètres de l'écosystème** du parc et en transmettre les résultats aux visiteurs et à la population canadienne.

Cibles

- Le savoir autochtone transmis par les partenaires Ktunaxas et Secwépemcs sur les changements observés dans les conditions climatiques locales est intégré aux travaux de planification et aux opérations du parc.
- La superficie des écosystèmes alpins est soumise à une surveillance, et les données obtenues sont consignées dans la prochaine **évaluation de l'état du parc.**
- Pour la surveillance de la chèvre de montagne, des protocoles fondés sur des unités de sous-**population et des unités de recensement sont officialisés, et les chèvres font l'objet d'un** recensement tous les deux ou trois ans.
- La surveillance des petits mammifères (picas), des oiseaux alpins, des amphibiens et de la **présence de plantes non indigènes s'effectue à intervalles réguliers en vue de déceler les changements survenus dans l'écosystème alpin.**
- La collaboration avec des scientifiques qui étudient les effets du changement climatique **s'intensifie.**
- Parcs Canada transmet les résultats de ses recherches sur le changement climatique à des **collègues. Il les communique aussi aux visiteurs par des activités d'interprétation et à des publics** externes par les médias sociaux.

Objectif 7.2 : Atténuer les menaces engendrées par le changement climatique pour les ressources écologiques et culturelles, l'infrastructure et les opérations du parc par l'application de **mesures de gestion active et de mesures d'adaptation fondées sur les dernières recherches scientifiques, la surveillance et la** modélisation prédictive.

Cibles

- Le personnel et les gestionnaires clés ont une connaissance de base de l'**adaptation au changement climatique, de l'atténuation des impacts du changement climatique, du cadre d'adaptation au changement climatique de Parcs Canada et des principes régissant les approvisionnements écologiques. D'ici 2023, ils reçoivent de la formation sur la norme de** durabilité et de résilience des biens de Parcs Canada.
- **Des travaux de réduction des risques d'incendie fondés sur les principes Intelli-feu** sont exécutés partout autour des installations de grande valeur afin de limiter **l'accroissement prévu du nombre d'incendies par suite du changement climatique.**
- Parcs Canada évalue les risques pour les biens du parc qui pourraient être vulnérables à des dommages ou à des pertes en raison de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des inondations, des tempêtes de vent, des écoulements de débris et des ruptures de talus. Il applique **les mesures d'atténuation qui s'imposent et dresse des plans de mesures d'urgence.**
- Les effets du changement climatique sur les ressources culturelles du parc sont soumis à une **surveillance, les menaces sont définies, et des plans d'adaptation sont élaborés.**
- Les plans de remise en état de la forêt et de gestion du feu sont enrichis par les recherches sur le **changement climatique et le contenu de l'Atlas du carbone de Parcs Canada.**

Objectif 7.3 : Réduire ses propres émissions de carbone dans le parc à l'appui de la Stratégie ministérielle de développement durable en créant une infrastructure écoénergétique, en recourant à des sources d'énergie renouvelable et en adoptant des programmes visant à favoriser une consommation réduite des combustibles fossiles.

Cibles

- Les considérations liées au changement climatique et à la durabilité sont intégrées à la prise de **décisions, aux programmes et aux opérations du parc grâce à l'adoption d'un plan de lutte contre le changement climatique qui s'assortit d'une stratégie de transition pour l'écologisation des opérations du parc national Kootenay.**
- **D'ici 2023, la capacité de séquestration de carbone du parc est définie.**
- **D'ici la fin de 2023, Parcs Canada réalise un inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre de ses véhicules et des installations du parc.**
- Entre 2021 et 2023, 75 pour cent des véhicules utilitaires légers achetés pour le parc sont sans émission ou hybrides.
- **D'ici 2023, Parcs Canada dresse un plan pour le remplacement de son parc de véhicules utilitaires légers afin de faciliter le passage à des véhicules sans émission.**
- Des bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques sont installées dans les secteurs de forte affluence qui ont accès au réseau électrique (p. ex. secteur Redstreak et sources thermales Radium).
- **L'infrastructure nouvelle ou améliorée, y compris les bâtiments opérationnels et les installations d'appui aux visiteurs, intègre des éléments de conception et des technologies favorisant l'efficacité énergétique.** Tous les nouveaux bâtiments sont construits de façon à respecter des normes de faibles émissions de carbone.
- Les émissions de carbone liées aux opérations du parc diminuent par suite du recours réduit aux génératrices diesel, **d'une utilisation réduite des véhicules à moteur par le personnel et les partenaires, ainsi que d'autres approches innovatrices.**
- **De concert avec des partenaires, Parcs Canada explore la possibilité d'instaurer des réseaux de transport en commun régionaux pour assurer une liaison entre les collectivités locales et le parc et pour réduire le recours aux véhicules.**

7.0 Approche de gestion par secteur

7.1 Secteur de la Paroi rocheuse

Le secteur de la Paroi rocheuse est une destination de choix pour les visiteurs qui passent la nuit dans **l'arrière-pays du parc national Kootenay. Le nom découle d'un** imposant escarpement de calcaire qui **s'étend sur plus de 50** kilomètres le long de la limite nord-ouest du parc. Le secteur de la Paroi rocheuse est délimité par le ruisseau Floe au sud et la limite du parc national Yoho au nord, par la ligne de partage des **eaux à l'ouest du ruisseau Tokumm et la rivière Vermilion à l'est**, et par la limite ouest du parc national Kootenay à l'ouest (carte 3). Le secteur comprend deux aires de fréquentation diurne en bordure de la route 93 Sud : les sources Paint Pots et les chutes Numa. Ces deux attractions, ainsi que le point de départ du sentier du Lac-Floe, **sont les principaux points d'accès au secteur de la Paroi rocheuse.**

La réserve intégrale occupe **une superficie d'environ 24** 100 hectares, ou 17 pour cent du territoire du parc. Le secteur comprend cinq affluents qui se jettent dans la rivière Vermilion : le ruisseau Helmet, le ruisseau Ochre, le ruisseau Tumbling, le ruisseau Numa et le ruisseau Floe. Il comprend aussi les eaux **d'amont de la rivière Ottetail qui s'écoule** au nord, dans le parc national Yoho. La Paroi rocheuse est une **caractéristique majeure du paysage qui s'étend au-delà du parc national Kootenay jusqu'à la chaîne Ottetail**, dans le parc national Yoho. Le col Wolverine est la seule brèche végétalisée de faible altitude dans ce massif rocheux entre la rivière Vermilion et la vallée de la rivière Kicking Horse. **Il s'agit d'un** important corridor de déplacement faunique qui relie le bassin hydrographique de la rivière Vermilion à celui de la Beaverfoot et de la **Kootenay à l'ouest. Les cols Ottetail et Goodsir sont aussi d'importants**

corridors fauniques qui relient les parcs nationaux Kootenay et Yoho. Le secteur de la Paroi rocheuse **abrite d'importantes zones de végétation alpine qui sont sensibles aux perturbations d'origine humaine.**

Le secteur de la Paroi rocheuse comprend environ 70 kilomètres de sentiers jalonnés de cinq campings **d'arrière-pays** désignés. Les trois chalets de patrouille de Parcs Canada sont les seules structures avec toiture dans ce secteur.

Les randonneurs et les excursionnistes peuvent entrer dans le secteur par les trois points d'accès de la route 93 Sud, par le nord à partir du col Goodsir, dans le parc national Yoho, et par l'ouest à partir du col Wolverine, sur les terres provinciales. La présence de quatre sentiers d'accès à des vallées de rivière et de cinq campings offre aux grands randonneurs de nombreuses options pour créer des excursions de longueur et de durée variées. Il s'agit de la destination de camping d'arrière-pays la plus fréquentée du parc. Certaines parties du secteur de la Paroi rocheuse, en particulier le sentier du Lac-Floe, attirent de plus en plus de visiteurs qui s'y rendent pour faire des randonnées d'une journée ou de la course. L'affluence estivale augmente de façon constante, au point où l'infrastructure des sentiers et des campings s'est détériorée; les embouteillages sont fréquents au point de départ du sentier du Lac-Floe.

À l'heure actuelle, 65 pour cent du territoire de l'unité de gestion du paysage de la Paroi rocheuse est considéré comme un habitat sûr pour le grizzli, ce qui est légèrement inférieur à la cible de gestion de 68 pour cent.

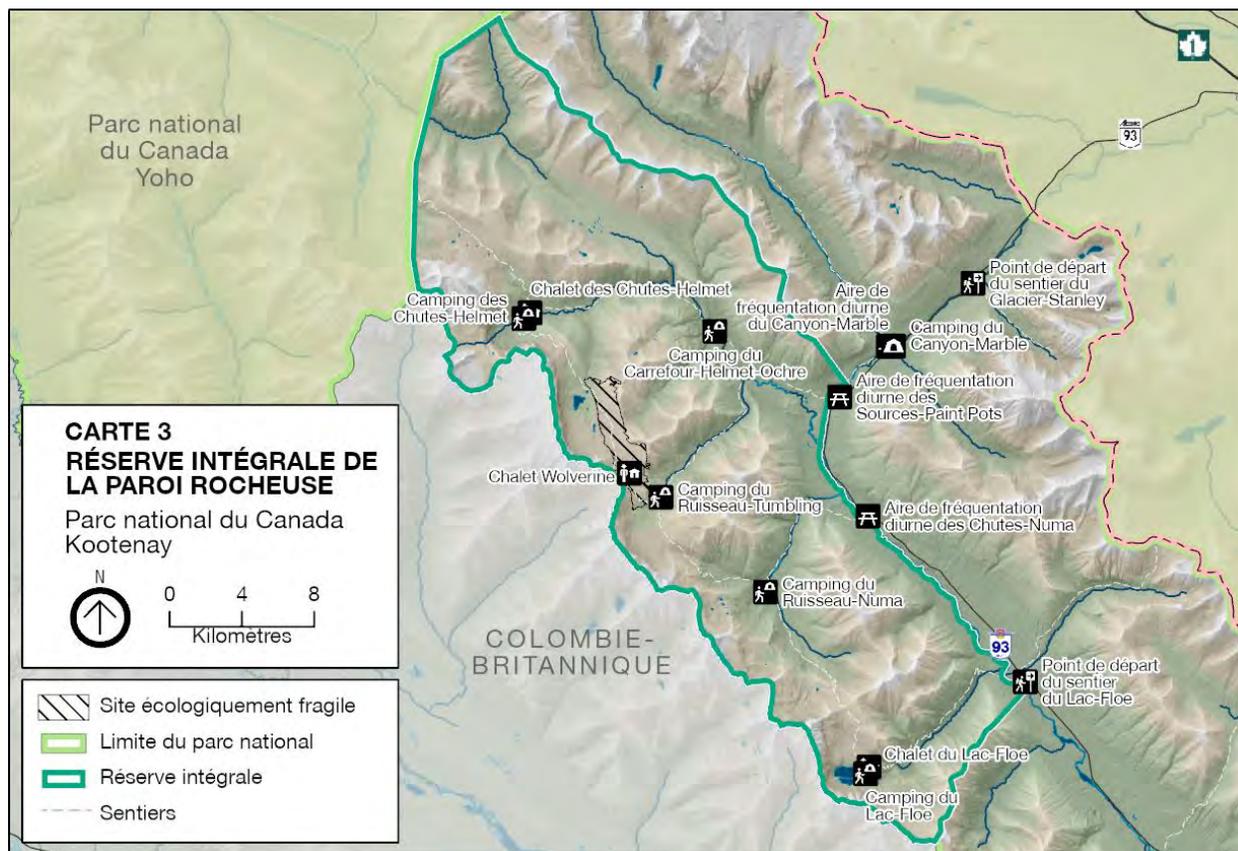
Caractère sauvage

Le caractère sauvage d'un secteur donné se définit par des objectifs écologiques, des objectifs expérientiels et des objectifs de gestion de la nature sauvage ainsi que par les types d'installations, de services et d'activités récréatives qui y sont autorisés. Le secteur de la Paroi rocheuse offre aux visiteurs des possibilités facilement accessibles d'explorer un élément saisissant du paysage naturel du parc national Kootenay. Il est surtout fréquenté pendant la période estivale de trois mois, mais les visiteurs y pratiquent parfois du ski de randonnée en hiver. Le secteur protège un paysage naturel dépourvu de route où les processus écologiques exercent leur fonction avec un minimum de gestion de l'affluence, mais à l'intérieur d'une matrice de fréquentation allant de modérée à élevée pendant l'été. Les liens physiques avec les paysages voisins préservent la connectivité écologique. Parcs Canada entend gérer ce secteur de manière à en préserver les caractéristiques naturelles et à laisser prédominer les panoramas, les sons et les odeurs de la nature sauvage.

La réserve intégrale de la Paroi rocheuse sera gérée de façon à ce que les caractéristiques suivantes soient préservées :

- un vaste paysage sauvage préservé dans un état naturel avec un minimum d'intrusion de l'infrastructure ou de la technologie, et où la connectivité des habitats de la faune est maintenue par les cols Wolverine, Goodsir et Ottetail;
- un degré modéré d'autosuffisance exigé des visiteurs pendant les mois d'été;
- un degré élevé d'autosuffisance exigé des visiteurs pendant les mois d'hiver;
- un réseau de sentiers bien entretenus, étayé par des emplacements de camping désignés sur des surfaces durcies et des installations de gestion des provisions et des eaux-vannes;
- des ponts au-dessus de tous les cours d'eau importants;
- une affluence allant de modérée à élevée dans la section Flow-Numa pendant l'été, période pendant laquelle les visiteurs peuvent s'attendre à rencontrer fréquemment d'autres personnes tous les jours;
- une affluence allant de faible à modérée dans la section Tumbling-Helmet pendant l'été, période pendant laquelle les visiteurs peuvent s'attendre à croiser occasionnellement d'autres personnes et où il leur est possible de faire l'expérience de la solitude et de l'isolement;
- une activité estivale axée sur les excursions avec coucher et les randonnées pédestres; les excursions à vélo et à cheval sont interdites;
- une faible affluence pendant l'hiver, période pendant laquelle la solitude représente la norme à l'écart du couloir de la route 93 Sud.

Carte 3 : Réserve intégrale de la Paroi rocheuse



Objectif 1 : Remettre à niveau et entretenir les installations afin d'enrichir l'expérience du visiteur et de respecter l'esprit de la stratégie clé 2.

Cibles

- Les campings d'arrière-pays du secteur de la Paroi rocheuse sont rénovés afin d'enrichir l'expérience du visiteur et de remédier aux problèmes liés à la sécurité et à l'environnement.
- Parcs Canada explore des solutions nouvelles et innovatrices pour la gestion des eaux-vannes afin de veiller à ce **que les installations soient durables et à ce qu'elles répondent à la demande** tout en prévenant ou en atténuant les effets écologiques néfastes.
- Parcs Canada répare ou remet en état les structures des sentiers aux endroits où ils se sont détériorés, et il en modifie le tracé ou ramène les parcelles à leur **état d'origine, au besoin.**
- Le chalet des gardes du parc du lac Floe **fait l'objet d'évaluations de l'état du patrimoine bâti tous les cinq ans afin d'orienter** le choix des **mesures d'entretien appropriées.**
- Le chalet de patrouille Wolverine est retiré du site écologiquement fragile du col Wolverine et installé à un autre endroit le long du sentier de la Paroi-Rocheuse, plus près du camping du Ruisseau-Tumbling.

Objectif 2 : Recueillir de solides données sur l'affluence pour bien comprendre les profils de fréquentation et déterminer de façon précise les valeurs de sûreté de l'habitat, conformément aux stratégies clés 1 et 2.

Cibles

- Les profils de fréquentation font l'objet d'une surveillance régulière.
- Les données sur la faune et l'activité humaine sont soumises à une évaluation qui permet de cerner des possibilités d'accroître la sûreté de l'habitat du grizzli.

- Les répercussions du passage des visiteurs dans le col Wolverine sont évaluées en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, et des stratégies appropriées de gestion de **l'affluence sont mises en œuvre pour réduire le plus possible les effets** sur ce site écologiquement fragile.

Objectif 3 : Explorer et mettre en œuvre les stratégies de gestion de l'affluence décrites dans la stratégie clé 2, selon les besoins, afin de préserver la qualité de l'expérience du visiteur, de réduire la congestion et d'atteindre des objectifs écologiques

Cibles

- Lorsque sondés, les visiteurs expriment un degré élevé de satisfaction (de 90 pour cent ou plus) **et font peu état d'expériences négatives attribuables à l'affluence excessive.**
- Les chevaux et les vélos sont interdits dans le secteur afin de réduire les répercussions **sur l'état** des sentiers et la végétation alpine sensible.
- **Parcs Canada règle les problèmes liés à la capacité d'accueil des stationnements aux points de** départ du sentier de la Paroi-Rocheuse en accroissant **l'efficacité** des installations, en procédant à des agrandissements modestes dans certains cas pour atteindre les objectifs sectoriels et en explorant des options de transport de rechange.
- Parcs Canada réalise un examen du rôle des utilisateurs commerciaux et des utilisateurs indépendants.
- Parcs Canada procède à une évaluation pour déterminer si un système de tirage au sort ou un autre système d'**attribution de l'accès**, par exemple le contingentement des visiteurs diurnes, répondrait à un besoin.

8.0 Zonage et réserve intégrale désignée

8.1 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux de l'Agence est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières **peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité d'appuyer celles-ci.** Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel
- Zone IV – Loisirs de plein air
- Zone V – Services du parc

Le zonage du parc national Kootenay est décrit ci-dessous et illustré sur la carte 4. Les seuls changements **apportés au zonage par rapport à la version présentée dans le plan directeur de 2010 sont l'ajout d'un site** écologiquement fragile au col Luxor et **l'ajout de plusieurs** gisements de schistes argileux de Burgess à la zone I dans la section nord du parc.

Zone I – Préservation spéciale

La zone I englobe les parcelles du parc qui figurent parmi les meilleurs exemples des éléments représentatifs de la région naturelle ou qui présentent des caractéristiques écologiques ou culturelles exceptionnelles ou rares. Cette désignation peut également servir à protéger des parcelles qui sont trop fragiles pour pouvoir être aménagées ou accueillir un grand nombre de visiteurs. La préservation y est **l'objectif principal. L'accès du public en véhicule à moteur y est interdit.**

Les parcelles de zone **I du parc national Kootenay comprennent l'aire faunique du mont Wardle, le complexe de roches éruptives d'Ice River, les gisements fossilifères de schistes argileux de Burgess et le** secteur de la ravine Dry et du ruisseau Stoddart.

La parcelle de zone I du mont Wardle est fréquentée, en hiver comme en été, par la plus importante **population de chèvres de montagne du parc**. Il s'agit du seul secteur des quatre parcs nationaux contigus des Rocheuses où les chèvres passent l'hiver dans un **écosystème montagnard**. Ce secteur sert également d'habitat au grizzli et au cougar. Il est dépourvu de sentiers et d'installations.

Le complexe de roches éruptives d'Ice River représente le plus grand massif intrusif des Rocheuses canadiennes. Cette formation de roche ignée crée un contraste frappant avec la roche sédimentaire qui compose la majeure partie des Rocheuses canadiennes. **Même comparé à d'autres roches ignées, le complexe d'Ice River présente une composition inhabituelle, soit des roches alcalines relativement rares** telles que de la syénite néphélinique, de la pyroxénite et de la carbonatite. La sodalite bleue, un minéral peu commun prisé des collectionneurs, est extraite du complexe juste à l'extérieur des limites du parc.

Les gisements fossilifères de schistes argileux de Burgess font partie de la zone I. Cette désignation **englobe l'ensemble des fossiles connus de la formation de Stephen qui se trouvent dans le parc national Kootenay.** Les schistes argileux de Burgess **préservent dans leurs moindres détails les restes fossilisés d'un écosystème marin datant de 508 millions d'années, soit de l'époque qui a suivi la diversification rapide des formes de vie complexes, ou l'explosion du Cambrien.** Les schistes argileux de Burgess sont considérés comme l'un des gisements paléontologiques les plus importants du monde, et ils ont été inscrits à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1980. En raison de leur rareté et de leur importance scientifique, ces fossiles doivent être rigoureusement protégés du vol et du vandalisme. Plusieurs nouveaux gisements qui ont été découverts depuis 2010 ont été ajoutés à la zone I du parc. **L'accès des visiteurs à ces parcelles n'est pas encouragé.**

Le secteur de zone I qui abrite la ravine Dry et le ruisseau Stoddart renferme la seule communauté végétale sèche de douglas verts, de pins **ponderosa et d'agropyres** de tout le réseau de parcs nationaux du Canada. **L'oponce pousse aussi dans ce secteur au climat chaud et sec.** On y trouve en outre de vastes étendues qui servent de territoire estival et hivernal au **mouflon d'Amérique**, à la chèvre de montagne et au cerf mulet, ainsi que l'habitat de prédilection du cougar.

Zone II – Milieu sauvage

La zone II abrite de vastes étendues naturelles préservées à l'état sauvage. **Ces parcelles offrent aux visiteurs la possibilité de faire l'expérience de la nature avec un minimum d'intrusion humaine ou d'installations. L'accès du public en véhicule à moteur est interdit.**

La majeure partie du territoire du parc national Kootenay a été désignée zone II, de manière à ce que de vastes paysages représentatifs puissent rester intacts. Les installations destinées aux visiteurs peuvent **comprendre des sentiers, des ponts, des campings d'arrière-pays et des refuges alpins.**

Zone III – Milieu naturel

Aucun secteur du parc national Kootenay n'a été désigné zone III.

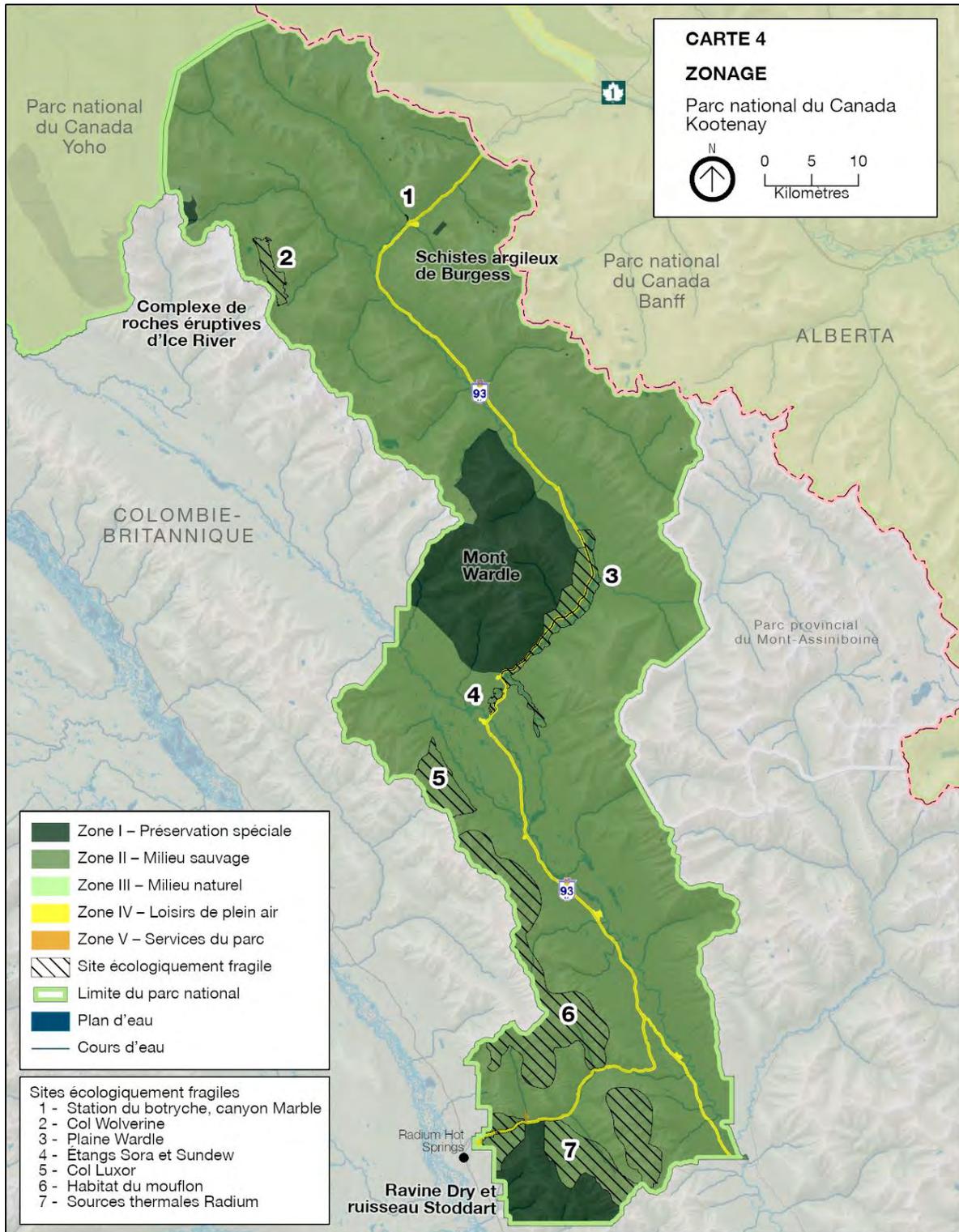
Zone IV – Loisirs de plein air

La désignation de zone IV s'applique aux secteurs qui offrent une large gamme d'activités aux visiteurs. Ces activités sont appuyées par des installations d'avant-pays et par des routes. **L'accès du public en véhicule à moteur représente l'une des principales caractéristiques de cette zone.** Les secteurs de zone IV du parc comprennent le couloir de la route 93 Sud, le couloir de Settlers Road, les trois campings de l'avant-pays et les aires de fréquentation diurne qui longent la route, y compris les sources thermales Radium.

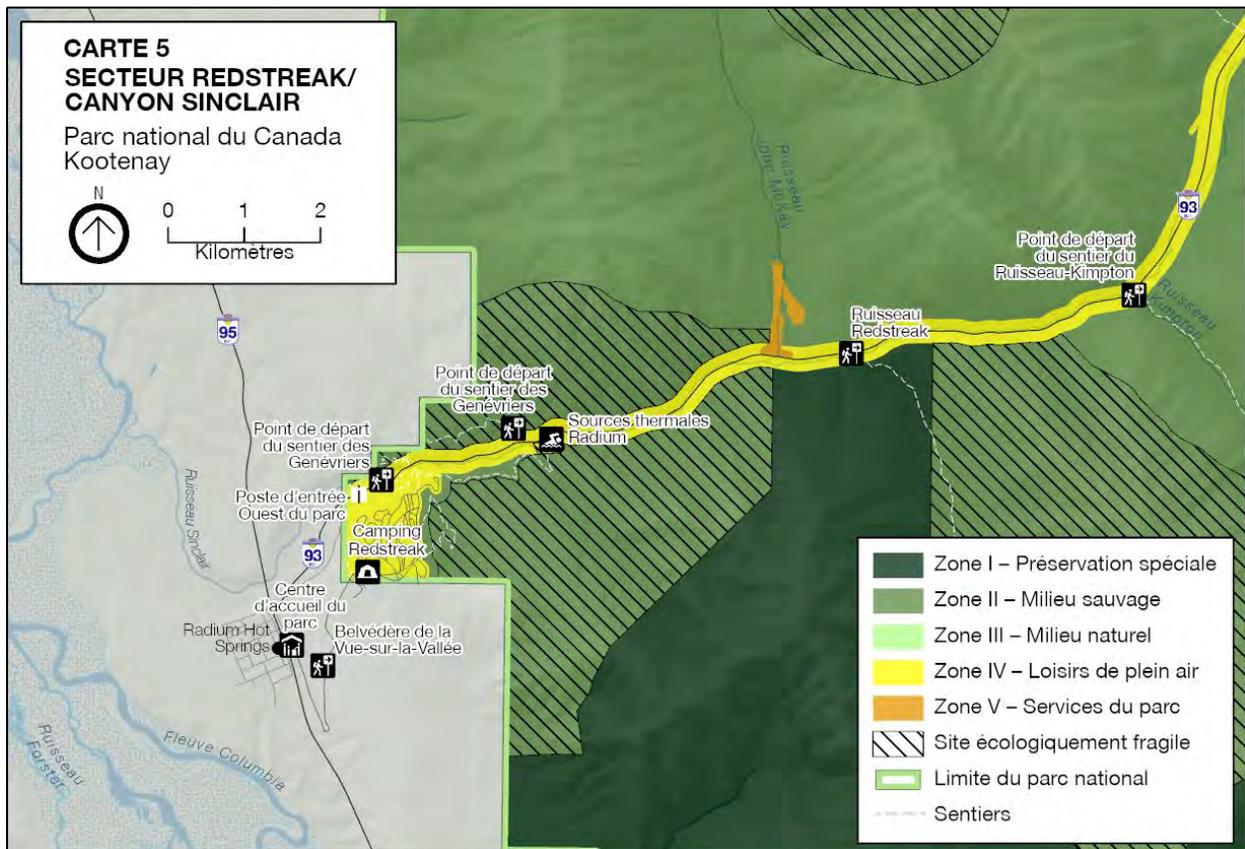
Zone V – Services du parc

La zone V englobe les parcelles du parc qui abritent une forte concentration de services et de bâtiments. La seule zone V du parc national Kootenay est le **bloc des services d'entretien du Ruisseau-McKay**, dans le canyon Sinclair (carte 5).

Carte 4 : Zonage du parc



Carte 5 : Zonage du secteur Redstreak et du canyon Sinclair



Sites écologiquement fragiles

Cette désignation s'applique à des secteurs qui sont vulnérables à l'aménagement et à l'utilisation du territoire et qui, de ce fait, nécessitent une protection spéciale. Voici les sites écologiquement fragiles du parc national Kootenay :

Sources thermales Radium – Le secteur qui entoure les sources thermales originales présente une géologie particulière, de même qu'une flore et une faune rares, dont le boa caoutchouc (*Charina bottae*), une espèce préoccupante inscrite à la *Loi sur les espèces en péril*.

Habitat du mouflon d'Amérique – Les secteurs situés à la lisière sud et ouest du parc représentent un habitat de prédilection pour le mouflon d'Amérique. Mentionnons notamment des lieux importants pour les femelles et leur progéniture dans les chaînons Kootenay, au nord du canyon Sinclair, ainsi que les parcelles situées au sud du canyon, qui font actuellement l'objet de travaux de remise en état de l'écosystème.

Étangs Sora et Sundew – Situés près de Kootenay Crossing, ces étangs constituent un important lieu de reproduction pour les amphibiens et la sauvagine. Ils abritent également des plantes rares.

Col Wolverine – Ce col, le seul du chaînon Vermilion, représente un important corridor faunique reliant le bassin hydrographique de la Kootenay à ceux des ruisseaux Dainard et Moose, sur les terres provinciales. Il s'agit d'un endroit particulièrement important pour le grizzli et la chèvre de montagne. C'est également là où se trouve l'un des plus grands prés alpins du parc.

Station du botryche, près du canyon Marble – Cette petite parcelle sert de lieu de croissance au botryche boréal (*Botrychium boreale*). Cette plante a été inscrite à la liste rouge du Data Conservation Centre de la Colombie-Britannique, ce qui signifie qu'elle est menacée ou en voie de disparition dans la province.

Plaine Wardle – Ce secteur riverain procure un habitat important au loup gris, au grizzli et à l'ours noir.

Col Luxor – Ce secteur a nouvellement été classé site écologiquement fragile en raison de son importance comme corridor de déplacement faunique reliant la vallée de la Kootenay à celle du Columbia.

8.2 Constitution de réserves intégrales

L'objectif de désigner ainsi une partie du parc national consiste à préserver à perpétuité le caractère sauvage de ce secteur. Seules les activités qui ne risquent pas de porter atteinte au caractère sauvage de l'endroit peuvent être autorisées à l'intérieur de la réserve intégrale désignée du parc national Kootenay. L'accès du public en véhicule à moteur y est interdit. L'infrastructure présente dans la réserve intégrale se limite à des installations rudimentaires telles que des sentiers et des campings destinés à étayer des expériences en milieu sauvage.

Dans le parc national Kootenay, la majeure partie du territoire de zone I et de zone II a été constituée en réserve intégrale conformément au *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux du Canada* (DORS/2000-387). Ce secteur occupe une superficie de 1 358 kilomètres carrés, ce qui représente 98 pour cent du territoire du parc national Kootenay.

9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel d'effets cumulatifs. Cette compréhension favorise une prise de décision fondée sur des preuves qui permet de maintenir ou de rétablir l'intégrité écologique au cours de la durée du plan. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur du Kootenay a tenu compte d'impacts potentiels du changement climatique, des activités locales et régionales autour du parc, de l'augmentation attendue du nombre de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. L'évaluation environnementale stratégique a évalué les impacts potentiels sur différents aspects de l'écosystème, dont les fonctions hydrologiques, les communautés aquatiques, la végétation forestière, le pin à écorce blanche, les carnivores, le blaireau d'Amérique et la chèvre de montagne.

Le plan directeur entraînera plusieurs impacts positifs sur l'environnement tels que la préservation et l'amélioration de l'intégrité écologique du parc, les initiatives de collaboration pour préserver la sûreté et la connectivité de l'habitat à l'échelle du paysage régional, et les stratégies destinées à réduire les impacts de l'activité humaine sur l'écologie du parc.

Les programmes de surveillance continue, de gestion active et de remise en état exécutés dans le parc serviront à atténuer les effets cumulatifs possibles sur la végétation alpine, les communautés aquatiques, le pin à écorce blanche, les fonctions hydrologiques et d'autres aspects de l'écosystème. Par exemple, les milieux alpins fragiles sont en danger en raison du changement climatique et de l'affluence accrue dans le parc. La cartographie de l'étendue de la zone alpine créera une base de référence qui permettra de mesurer les changements et de délimiter les secteurs prioritaires pour la remise en état.

La végétation forestière, les carnivores et la chèvre de montagne sont particulièrement vulnérables aux effets cumulatifs. Les communautés forestières ont subi les contrecoups de nombreuses années de suppression du feu; des effets qui risquent d'être exacerbés par le changement climatique. Le parc national Kootenay s'emploiera en priorité à rétablir le feu en tant que processus clé des forêts en réalisant des brûlages dirigés. La surveillance révèle que l'effectif des populations de gros mammifères se situe à des niveaux souhaités et que l'habitat du grizzli est généralement sûr dans le parc. Les effets cumulatifs d'un important couloir de transport et d'une affluence accrue représenteront des obstacles pour les carnivores au cours des dix prochaines années. Les stratégies clés 1, 5, 6 et 7 du plan directeur (soit conservation du patrimoine naturel et culturel pour les générations futures; gestion de l'aménagement; connectivité régionale et paysages; et changement climatique et gestion adaptative) sont assorties de plusieurs objectifs consistant à préserver et à accroître la sûreté et la connectivité de l'habitat. En voici quelques exemples : travailler en collaboration avec des partenaires afin de réduire la mortalité et d'accroître la connectivité régionale, et gérer l'intensité de l'activité humaine dans des secteurs prioritaires. Par ailleurs, il règne une certaine incertitude quant à la situation des populations de chèvres de montagne dans le parc national Kootenay, et il se peut que cette espèce subisse les effets de l'affluence aussi bien que du changement climatique. La surveillance continue et l'établissement de partenariats régionaux pour appuyer la conservation à l'échelle des paysages accroîtront sa résilience face aux agresseurs du changement climatique.

Le parc national Kootenay est l'un des sept parcs qui forment le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Pour l'évaluation des mesures de protection exposées dans le plan directeur, il a été tenu compte des facteurs qui ont concouru à son ajout à la Liste du patrimoine mondial, à savoir ses valeurs universelles exceptionnelles, son intégrité et son respect des critères d'inscription.

Les consultations avec les partenaires autochtones, les intervenants et le public ont été menées sur l'ébauche du plan directeur et le résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires ont été pris en compte au moment de peaufiner l'évaluation environnementale stratégique et le plan directeur, selon le cas.

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010) et a permis

l'évaluation de la contribution du plan directeur à la **Stratégie fédérale de développement durable**. Les projets individuels entrepris pour appliquer les objectifs du plan directeur sur le site seront évalués afin de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de la **Loi sur l'évaluation d'impact** ou de toute loi lui succédant. Le plan directeur appuie les objectifs ci-après de la **Stratégie fédérale de développement durable** :

- Écologisation du gouvernement;
- Terres et forêts gérées de façon durable;
- **Populations d'espèces sauvages en santé;**
- Rapprocher les Canadiens et Canadiennes de la nature;
- Collectivités sûres et en santé.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus et aucun effet environnemental négatif **important n'est anticipé en ce qui concerne la mise en œuvre du plan directeur** du parc national Kootenay.

10.0 Bibliographie

Parcs Canada. *Tendances et projections des changements climatiques : Région des Montagnes*, Bureau du scientifique en chef des écosystèmes de Parcs Canada, 2017, 44 p.

Parcs Canada. *Évaluation de l'état du parc national du Canada Kootenay*, 2018, 12 p.

Parcs Canada. *Kootenay National Park State of the Park Report Technical Compendium*, Conservation des ressources, Unité de gestion de Lake Louise, Yoho et Kootenay, 2019a, 196 p.

Parcs Canada. *Fire Management Plan 2019: Banff, Yoho and Kootenay National Parks*, 2019b, 75 p.

Walker, I. R., et M. G. Pellatt. « Climate change and ecosystem response in the northern Columbia basin – a paleoenvironmental perspective », *Environmental Reviews*, 16, 2008, p. 113-140.

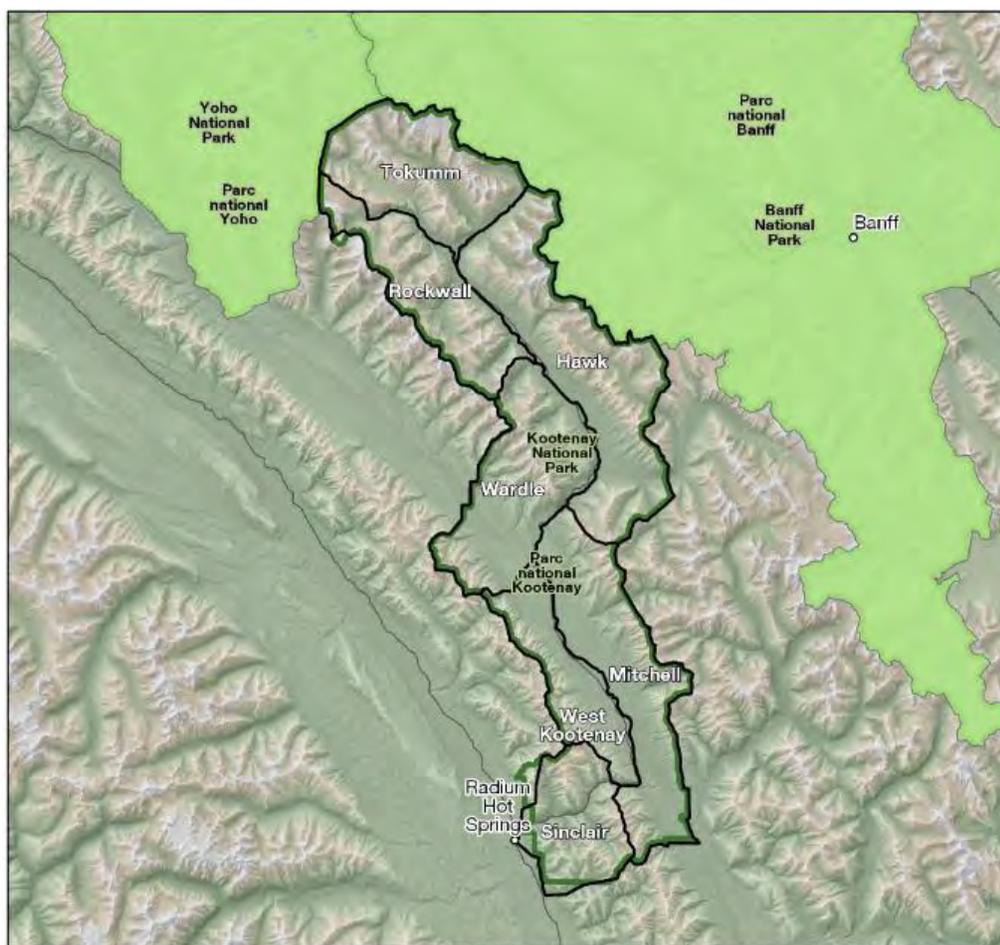
Annexe A – Modèle de sûreté de l'habitat du parc national Kootenay

Le grizzli est un indicateur largement reconnu de l'intégrité écologique des écosystèmes de montagnes. Parcs Canada s'est donné comme objectif de conserver une population de grizzlis stable ou en croissance et de lui fournir un accès sûr à l'habitat disponible. L'habitat du grizzli est considéré comme sûr lorsque la probabilité de rencontrer des humains est faible et que les ours peuvent chercher de la nourriture avec un minimum de perturbations d'origine humaine et préserver leur méfiance envers les humains, une caractéristique jugée souhaitable.

Les parcelles d'habitat sûr s'entendent de secteurs végétalisés qui sont situés à moins de 2 500 mètres d'altitude et à plus de 500 mètres de toute zone de forte affluence humaine et qui renferment un habitat continu (non fragmenté) de superficie égale ou supérieure à celle de l'aire d'alimentation quotidienne moyenne d'une femelle, soit 9 kilomètres carrés.

La sûreté de l'habitat est calculée par unité de gestion du paysage dans le parc national Kootenay (figure 1). L'étendue de chaque unité de gestion du paysage correspond à peu près à la superficie du domaine vital d'une grizzli femelle adulte. Elle est délimitée à la lumière des connaissances actuelles sur la répartition du grizzli et englobe généralement des bassins hydrographiques. Ces unités de gestion du paysage servent principalement à délimiter un habitat non fragmenté qui répond aux besoins en alimentation annuels des grizzlis. Elles aident Parcs Canada à classer les secteurs nécessitant une attention prioritaire sur le plan de la gestion.

Figure 1 : Unités de gestion du paysage du parc national Kootenay



Le modèle de sûreté de l'habitat a été actualisé en 2018 à la lumière des dernières données accessibles. Le tableau 1 illustre les résultats par unité de gestion du paysage, et la figure 2, **les résultats pour l'ensemble du parc.** Environ 5 pour cent de la masse terrestre est considéré comme un habitat qui ne convient pas au grizzli, **principalement parce qu'il est formé de roche et de glace (territoire supérieur à 2 500 mètres d'altitude).** **Les résultats de 2018 révèlent qu'en moyenne, 79 pour cent de la masse terrestre disponible des sept unités de gestion du paysage constitue un habitat sûr pour le grizzli.** Dans six de ces unités, le **pourcentage d'habitat sûr dépasse l'objectif de gestion minimal, à savoir 68 pour cent.** **C'est dans l'unité de gestion du paysage de la Paroi rocheuse que le pourcentage le plus faible a été enregistré (65 pour cent) et dans l'unité de gestion du paysage Wardle qu'il est le plus élevé (91 pour cent).**

En moyenne, 20 pour cent de la masse terrestre de l'ensemble des unités de gestion du paysage n'est pas considéré comme un habitat sûr en raison d'une forte affluence humaine. C'est dans l'unité de gestion du paysage de la Paroi rocheuse (35 pour cent) et dans l'unité de gestion du paysage Sinclair (28 pour cent) que ce pourcentage est le plus élevé. Le pourcentage de masse terrestre où l'habitat n'est pas sûr en raison de la petite superficie des parcelles s'élève à moins de 1 pour cent en moyenne dans l'ensemble des unités de gestion du paysage.

Tableau 1 : Sûreté de l'habitat du grizzli par unité de gestion du paysage, 2018

Unité de gestion du paysage	HABITAT NON SÛR* (%)		HABITAT SÛR* (%)
	Affluence (>100 visites/mois)	Parcelle trop petite (<9 km ²)	<100 visites/mois et > 9 km ²
Hawk	15	0	85
Mitchell	19	1	80
Paroi rocheuse	35	0	65
Sinclair	28	1	71
Tokumm	14	0	85
Wardle	9	0	91
Kootenay Ouest	21	0	79

* La masse terrestre située à plus de 2 500 mètres d'altitude est exclue du calcul.

Figure 2 : Modèle de sûreté de l'habitat du grizzli pour le parc national Kootenay

